

LE COURRIER DE BERTHIERVILLE

ORGANE HEBDOMADAIRE DES INTERETS DU COMTE DE BERTHIER-MASKINONGE.

Imprimé à St-Justin, Cte Maskinongé.

Vol. XI, No. 41

Berthierville, le jeudi, 30 juillet 1936

Camille DUCHARME, Rédacteur-gérant.

VIMY

NOTRE LANGUE A L'HONNEUR

Dimanche dernier, on inaugurait un monument érigé par le Canada sur la colline de Vimy, à la mémoire des soldats canadiens tombés au champ d'honneur, pour la défense de la France.

S. E. Mgr Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal, prononça une magnifique allocution, en demandant que la paix du Ciel règne parmi les peuples.

L'Hon. Ernest Lapointe a parlé en français et l'Hon. Ian MacKenzie, en anglais, démontrant ainsi à la face de l'univers, que le Canada est issu des deux grandes races, vivant dans la paix et désirant la paix.

Ce qui nous a frappé spécialement, c'est que Sa Majesté le Roi Edouard 8, après avoir dévoilé le monument en présence de dix mille personnes venues de France, de l'Angleterre et du Canada, a bien voulu parler d'abord en français.

N'en déplaise aux fanatiques et surtout à ceux qui ont voué la mort au français même chez nous, au Canada, c'est une délicatesse de la part de notre Roi, qui mérite publication.

PROPOS D'ACTUALITE

L'ECOLE DES GARÇONS

Du nouveau dans cette question de reconstruire l'école St-François, par la voix de son ministre M. Bastien, ex-député du comté, le gouvernement vient d'offrir la somme de vingt mille piastres pour aider à la reconstruction, payable comme suit: cinq mille piastres après la construction et cinq mille durant trois années consécutives, au 1er juillet: voilà qui n'est pas si mal.

Les élections auront donc eu un peu de bon chez nous, du moins cette fois pour les affaires de la Commission Scolaire, et partant pour l'éducation.

Suivant les autorités, nos garçons devraient entrer dans leur nouveau local, en novembre ou en décembre le plus tard.

Personne nous n'en doutons pas, ni les écoliers ni du personnel enseignant, n'en sera fâché.

INDUSTRIE NOUVELLE

La "Deshydrated Products Ltd" qui depuis un an et plus, tente de jeter chez nous les bases d'une industrie d'une assez grande envergure, demandait au Conseil de la paroisse, la semaine dernière par l'entremise de la Chambre de Commerce, dont M. Camille Fréchette est le dévoué président, exemption de taxes suivant l'esprit des lois provinciales, et en plus un tuyau double, l'un pour l'eau et l'autre pour les égouts, partant du fleuve à la future bâtisse qui doit être construite sur le terrain de Monsieur Gadoury, face à la Distillerie.

Après entente, vendredi soir dernier, le conseil de la paroisse, consentait à l'exemption de taxes, tel que demandé, et la ville s'engageait de son côté à faire exécuter les travaux du canal requis, la paroisse devant rembourser la ville de 50% du coût total de tels travaux.

Aux dernières nouvelles cependant, la compagnie viendrait de recevoir des offres très alléchantes, d'une petite ville de l'Ontario.

Il faut espérer que les raisons qui invitaient les promoteurs, à venir s'établir chez nous, soit la main d'oeuvre à bon compte, soit proximité du chemin de fer, ou les taxes pratiquement nulles, ou la qualité de terrain extraordinairement propre à la culture des légumes, pour alimenter telle industrie, etc, que toutes ces raisons comptent encore pour quelque chose, et que l'espérance qu'avaient fondée les ouvriers de chez nous, ne soit pas nulle.

LES EFFETS

La semaine Sociale qui vient de se terminer aux Trois-Rivières laissera sans doute parmi la population de cette province des leçons et des enseignements dont nous constaterons bientôt les heureux effets. Le social aujourd'hui est tellement mêlé à la politique: les problèmes de la famille, de la cité, de la nation sont tellement liés à la vie morale d'un pays qu'il nous est impossible de rechercher un remède aux maux de toutes sortes dont est atteint le corps social sans recourir aux doctes conseils de ces philosophes et de ces sociologues qui chaque année dans cette université ambulante qu'est la semaine sociale, indiquent au peuple les palliatifs nécessaires.

La Semaine Sociale sème partout la paix et la concorde, elle prêche le respect des lois, l'obéissance à l'autorité instituée, mais elle ne veut pas, par contre que des abus criants, des désordres répréhensibles viennent miner à sa base l'édifice social!

Il serait difficile d'estimer pleinement tout le bien réalisé chez nous par cette institution. Mais on ne peut nier que ses officiers, ses directeurs, ses conférenciers et ses apôtres ont semé à pleines mains la vérité.

Ouverture de la campagne électorale de l'Union Nationale dans le comté de Berthier

Près de trois mille personnes viennent acclamer le candidat officiel M. J.-A. Laforest, à St-Gabriel de Brandon, dimanche dernier.

Malgré une température incertaine et maussade, des milliers d'électeurs venus des 4 coins du comté, ont applaudi le candidat officiel M. J.-A. Laforest, dimanche lors de son premier discours, à St-Gabriel. MM. les Maires de St-Gabriel, du village et de la campagne, présidaient l'assemblée et présentaient les orateurs.

Monsieur Rainville

Après avoir remercié l'assistance d'être venue en aussi grand nombre, l'orateur dénonce les agissements de la police provinciale, qui vient intimider les gens dans les assemblées publiques. Monsieur Godbout, dit-il, un homme sincère? Mais pourquoi donc, n'a-t-il pas pris l'intérêt des cultivateurs et des ouvriers quand il faisait partie du cabinet Tascheau? Pourquoi votait-il contre les pensions de vieillesse durant les six années qu'il était ministre? Il a fallu que le peuple se révolte presque, il a fallu la tenacité d'une opposition comme celle de M. Duplessis et de ses gens, pour lui en faire comprendre la valeur et la nécessité d'appliquer telle loi.

Savez-vous pourquoi, dit M. Rainville, monsieur Bastien fut nommé ministre? Pour faire les besognes sales et laver la vaisselle. (La vaisselle est restée sale, par exemple, lance une voix dans la foule) En terminant, le jeune orateur demande aux électeurs d'élire l'homme de son choix, monsieur Laforest, en disant que le 17 août prochain le cabinet Godbout s'appellera plutôt le cabinet Goodbye.

Monsieur A. Allard

L'orateur suivant était monsieur A. Allard, avocat de Montréal: préférant laisser aux orateurs locaux, le soin de faire connaître le candidat monsieur J.-A. Laforest comme de déplier son adversaire, il dénonce de suite monsieur Godbout et ses amis, qui se proclament des hommes nouveaux, de traîner à leur suite, un cadavre politique qui ne sent pas très bon, puisqu'eux mêmes n'en veulent même pas parler.

"Parlons donc un peu de scandales et de l'enquête des Comptes Publics: c'est monsieur Duplessis qui est accusateur, les ministres sont les accusés et les employés du parlement sont les témoins: on constate quand le peuple est dans la misère, des dépenses de centaines et de centaines de piastres pour frais de voyage etc, etc, et comme l'a dit si bien monsieur Vautrin (et monsieur Godbout alors ministre de l'A-

griculture n'a pas contredit): "J'ai fait comme les autres". Et lorsqu'il s'est agi de demander des détails pour l'emprunt de 25 millions, où était allé cet argent, vite, monsieur Vézina, auditeur de la Province, est tombé malade, les ministres font leur valise, on dissout les Chambres et le tour est joué. Vous avez donc à choisir le mois prochain, de retourner à Québec des gens qui veulent cacher la vérité ou d'autres comme monsieur Laforest, qui vous en donneront les détails et qui "chasseront les voleurs du temple".

Monsieur Bolduc

"J'avais moi aussi, dit monsieur Bolduc de St-Damien, la prétention d'être candidat dans cette lutte et de devenir votre député, mais après avoir fait le tour du comté, j'ai compris que monsieur Laforest était l'homme le plus sûr pour remporter le comté et j'ai cédé en sa faveur: je remercie donc tous ceux qui me supportaient et me donnaient leur confiance et leur demande de donner tout appui possible officiel, comme je le fais moi-même".

Monsieur Laforest

En voyant apparaître le candidat, la foule entonne le traditionnel: Il a gagné ses épaulettes etc. Les applaudissements viennent de partout et sont comme une affirmation spontanée de l'assistance en faveur de la candidature officielle de monsieur Laforest.

"Vous me permettrez en débutant, dit le candidat, de vous donner lecture d'un petit télégramme reçu en ce moment, que monsieur Bastien, mon adversaire, n'a pu réunir dix personnes à St-Zénon pour tenir son assemblée". Ce fut un tonnerre d'applaudissements.

"Permettez-moi tout d'abord, de continuer l'orateur, de remercier sincèrement cette foule d'environ trois mille personnes, d'être venues par un temps pareil voir et entendre l'humble candidat que je suis: c'est un présage de notre victoire prochaine. Je n'ai jamais fait de politique active: vous m'excuserez donc si je ne vous sers pas un grand discours, d'autres orateurs ont su et sauront encore vous intéresser.

"Je déclare aujourd'hui ne faire partie d'aucune clique, d'aucun groupe exclusif de rouges ou de bleus, je ne suis pas engagé envers qui ce soit, et prends toute la responsabilité de mes actes sans avoir d'intermédiaires. "En second lieu, j'ai plus de confiance de faire faire l'enquête des Comptes Publics par les députés, que par des juges nommés par des amis.

"Si je suis entré dans la politique, c'est que j'ai cru qu'il n'y avait (à suivre sur la page 6)

Assemblées contradictoires dans le comté de Berthier

Vendredi, 31 juillet, 8 hrs p.m. St-Charles de Mandeville.
Samedi, 1er août, 8 hrs p.m. St-Damien de Brandon.
Lundi, 3 août, 8 hrs p.m. St-Gabriel de Brandon.
Mardi, 4 août, 8 hrs p.m. St-Cuthbert.
Mercredi 5 août, 8 hrs p.m. St-Barthélemy.
Jeudi 6 août, 8 hrs p.m. Lanoraie.
Vendredi 7 août, 8 hrs p.m. Lavaltrie.
Samedi 8 août, 8 hrs p.m. St-Norbert.
Lundi 10 août, Nomination à 2 hrs p.m. Berthierville.
Mardi 11 août, 8 hrs p.m. St-Michel des Saints.
Mercredi 12 août, 8 hrs p.m. St-Zénon.
Jeudi 13 août, 8 hrs p.m. St-Viateur.
Vendredi 14 août, 2 hrs p.m. Ile St-Ignace.
Vendredi 14 août, 8 hrs p.m. Ile DuPas.

Cette liste d'assemblées contradictoires a été acceptée et convenue par les deux candidats.

A BERTHIERVILLE

Soirée du samedi 1er août à 8 hrs p.m.
Réunion de la Jeunesse Nationale.

Des orateurs sauront intéresser les jeunes sur les problèmes politiques du jour.

En foule au Palais de Justice.

AU COLLEGE ST-JOSEPH

Nous avons le plaisir de publier la liste du personnel du Collège St-Joseph: plusieurs noms sont déjà connus:

F. Rioux, directeur, P. Durand, aumônier, P. Cantara, assistant-aumônier, F. Bruneau, F. Martel, F. Laperle, F. D'Anjou, F. Boucher G., F. Larose, F. Drolet, F. Marion, F. Carbonneau, F. David, F. Jodoin, F. Bernier A., F. Beausoleil O., F. Brodeur, F. Laflèche, F. Dumont, F. Ricard, F. Chouinard, F. Charest, F. Archambault, F. Pelletier, M. Boucher R., M. Paul Dubé.

A tous, nous souhaitons un heureux séjour chez nous.

REVISEURS DES LISTES ELECTORALES

Dans le comté de Berthier les 4-5-6 août

Les réviseurs des listes électorales ont été nommés comme suit: à Berthierville, M. Siméon Lafrenière, au Bureau d'Enregistrement, à St-Gabriel de Brandon, Dr Lionel Brissette, dentiste, secrétaire de la Corporation du Village, à St-Michel des Saints, M. J.-A. Charland, secrétaire municipal.

IL SERAIT BON D'Y VOIR DE SUITE

Vaccination

Il serait bon que les parents voient de suite à faire vacciner les enfants qui doivent entrer à la classe en septembre, du moins ceux qui ne l'ont jamais été; car attendre à ce temps, présente de graves inconvénients. Outre l'ennui de les voir renvoyer de l'école, la guérison est plus difficile et plus souffrante au contact des autres écoliers.

Pour quelques sous, votre médecin de famille s'acquittera de ce devoir et en agissant immédiatement, lui facilitera sa tâche.

GRANDE ASSEMBLEE des JEUNESSES PATRIOTES du Canada Français

Lundi soir prochain au Parc de Berthierville, à 8 hrs p.m.

Les Jeunes Patriotes affirmeront leur indépendance à l'égard des partis rouges et bleus et leur union sincère en dehors des partis pour la cause nationale.

Orateurs:

W. O'Leary, Paul Bouchard, de "La Nation" de Québec et quelques autres.

Le Courrier de Berthierville

JOURNAL HEBDOMADAIRE

V.-H. GAGNE — Cam. DUCHARME

Ed.-Prop. Réd.-Gérant.

Le prix de l'abonnement est de \$1.00 par année pour le Canada et \$1.50 pour les Etats-Unis. — Toute année commencée est due en entier.

Conformément à la tradition et dans l'intérêt d'une juste liberté, il est entendu que les articles du Courrier sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

Pour le tarif des annonces, impressions, etc., on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

MONDANITES

Ces jours derniers, M. et Mme Georges Péloquin avaient le plaisir de recevoir leur fille religieuse, Sr Jeanne du Rosaire des Srs Sts CC. J. M.; le repas de famille eut lieu dimanche midi, avec nombreuse assistance de parents et d'amis.

* * *

M. et Mme Geo. Martel de passage à St-Raymond, les invités de M. et Mme Albert Gingras.

* * *

M. et Mme J.-R. Tessier de retour d'un voyage à Old Orchard, U.S.A.

* * *

Mlle Albina Ducharme de St-Cléophas en visite chez M. et Mme Camille Ducharme.

* * *

Le R. P. Durand est revenu comme aumônier du Collège St-Joseph, tandis que le R. P. Cholette est nommé aumônier des Religieuses du Précieux-Sang à Joliette.

* * *

Dr et Mme Paul Gervais à Lacolle dimanche, chez M. et Mme Dumoulin.

* * *

M. Chs-Edouard Bellerose et sa famille en vacances ces jours-ci.

* * *

M. et Mme Ferrier Laferrière et leur fils Normand, à Ste-Anne de Beaupré, dimanche: ils en ont profité pour visiter M. et Mme Gilles Laferrière à Québec.

* * *

Mlle Brigitte Gingras de St-Basile en visite chez M. et Mme Georges Martel.

* * *

M. Roméo Gravel, Mme A. Gravel de Oxford, Mass., et Mlle Estelle Gravel de Brookland, N.Y. ainsi que Mme J.-A. Berthiaume et sa jeune fille Charlotte, de Southbridge, Mass., étaient de passage chez M. et Mme Olivier Lamarche, la semaine dernière.

* * *

Mlle Jeannette Lamarche, fait actuellement un séjour de quelques semaines, à Southbridge, Mass. l'invitée de Mlle Charlotte Berthiaume.

* * *

Mlle Lucienne Joly de Montréal de passage pour une quinzaine chez M. et Mme Alphonse Gagnéux.

* * *

M. Jean Lafrenière de Sorel et M. St-Arnaud de Trois-Rivières à Berthierville mardi.

* * *

M. W. O'Leary des Jeunesses Patriotes de Montréal à Berthierville mardi soir.

Page religieuse

FEU Mlle ALICE DESY

Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de Mlle Alice Desy, fille de M. et Mme Michel Desy, née Déla Lavallée. Elle laisse dans le deuil, outre, son père et sa mère, un frère, et deux sœurs, Mme J.-A. Drainville de Ste-Elisabeth; et Ber-

the Desy, de Lowell Mass.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Alphonse Houle, qui chanta le service assisté des abbés Rodolphe Ducharme et Marcel Lavallée, cousin de la défunte.

Les porteurs étaient MM. René Giroux, Vincent Paul Desy, Charles Magnan, Jean Paul Dumontier, Jean Fernet et Marcel Mousseau, accompagnés de Mlle Esther Bellerose, Annette Gendron, Lucile Mousseau, Ida Fernet, Alice Sylvestre et Gabrielle Gendron.

La quête fut faite par Mlle Angéline et Florence Lavallée.

Conduisait le deuil, son père M. Michel Desy, son frère Olivier, ses sœurs Mme J.-A. Dainville, Berthe Desy, son beau-frère M. J.-A. Drainville, ses nièces Mlle Marguerite et Jeanne d'Arc Drainville.

Le Révérend Père Alfred Lavallée, P.S.C., cousin de la défunte.

Ses oncles et tantes: M. et Mme J.-A. Lavallée, M. et Mme Joseph Desy, M. et Mme Philippe Desy, M. et Mme Romulus Lavallée, notaire, M. et Mme C.-Hector Lavallée, avocat, M. et Mme Arthur Courchesne, M. et Mme Adrien Desy, M. et Mme Cuthbert Beaufort, M. Alfred Lin-court, M. et Mme Edouard Giroux, M. et Mme Vincent Lavallée, Ses cousins et cousines Dr René Lavallée, le notaire Robert Desy, Mlle Christiana, Blanche et Denise Lavallée, M. et Mme Gilles Desy, M. et Mme Gérard Sylvestre, M. et Mme Arthur Labelle, M. Paul et Germaine Lavallée, M. Raoul Desy, Mlle Laura, Jeanne Mance, et Lucienne Beaufort, M. et Mme Georgie Denis, Mme Luc Guevremont, Mlle Christine Desy, Mlle Gilberte Courchesne, M. et Mme Gilles Giroux, Mlle Germaine Lavallée, M. et Mme Edouard Lavallée, M. et Mme J.-Eugène Sylvestre, MM. Zénon et Eugène Lavallée, Mme Joseph S. Sylvestre, M. et Mme Azellus Lavallée, Mlle Ninon Lavallée, M. Alphonse Lavallée, M. et Mme Anneur Brulé, M. Romain et Angéline Lavallée, MM. et Mmes Cléophas, Rodolphe, Léopaul et Maurice Lavallée, M. Wilfrid Drainville, M. et Mme Zénon Gervais, M. Hédège Drainville, Mme Joseph Lavallée, M. et Mme Gustave Lavallée, M. et Mme J.-Vincent Lavallée, Famille Adélaïde Lavallée, M. et Mme Arthur Grégoire, M. Edmond Boivin, M. Paul-Emile Lavallée, Mme Oscar Lavallée, M. et Mme Bernard Drainville, M. et Mme Alphonse Champagne, Famille Anthime Lefève, M. Siméon Laporte, M. Camille Tellier, M. et Mme P.-Arthur Savignac, M. Guy et Mlle Isabel Brulé, Mlle Yvette et MM. Marcel et Robert Lavallée, Famille Edmond Hénault, M. et Mme Abondius Généreux, M. Lorenzo et Alphonse Lavallée, Famille Albini Gervais, Famille Onésime Hénault, Famille A. Dupuis, Mme Joseph Fernet, Mme Quessy, Mlle Françoise Fernet, M. Joseph Jubinville, Famille Louis Magnan, M. et Mme J.-Baptiste Lavallée, Mlle Anita Doris, et Roger Lavallée, M. Ephrem Savignac, Famille Albert Desalliers, M. et Mme Pierre Coutu, Famille Donat Clairemont, M. et Mme Aldéric Lavallée, M. et Mme Louis Arsène Lavallée, M. Donatien Lavallée, Famille Dieudonné Coulombe, MM. Georges et Herménégile Boucher, Mlle Louiseanne Boucher, Famille Octavienne Lavallée, M. Jean-Paul Lavallée, M. et Mme Jean-Louis Poulette, Famille Narcisse Champagne, M. Viateur et Roméo Giroux, M. et Mme Raymond Savignac, Famille Joseph Boivin, M. Joseph Boucher et fils, M. Jean, Mlle Marguerite, Alice et Jeanne Sylvestre, M. Maurice et Mlle Denise Lavallée, Mme Joseph et Antonio Hénault, Mme Aristide Magnan, M. Adrien Soulière, Mlle Cécile Robillard, M. et Mme Ricard, M. et Mme Turcotte, Famille Adrien Paquin, Mme Donatien Clairemont, Famille Norbert Hénault, Famille Wilfrid Gouget, Famille Paul Savignac, Famille Mestai Dumontier, M. et Mme Germain Coutu, M. Alphonse Mousseau, Mme Denis, M. et Mme Arthur Savignac, M. Marcel et René Mousseau, M. Eugène et Blanche Savignac, Mme Louis et Joseph Bellerose, Famille J.-Baptiste Mousseau, M. et Mme Wilfrid Sylvestre, M. Hyacinthe Mousseau, M. et Mme Alfred Mousseau, Mme Edouard Gauthier, Famille Edouard Paquin, M. Victor Sylvestre, M. Candide Farly, M. Arvin Desy, Mlle Antonia et C. Laurence, M. et Mme Albert Bayeur, M. Siméon Lafrenière, Mlle St-Martin, MM. Adelmard et René Desy, Mme Julie Martin, M. Tousseint Laporte, M. Georges Alp. Davault, M. Olivier Lamarche, M. Alphonse St-Martin, M. Horace Barrette, Famille Wilfrid Barrette, Famille Pierre Sylvestre, Famille Dragond, M. Cuthbert Bourgeault, Famille Arsène Coulombe, Famille Donat Coulombe, Mlle Irène et Lu-

(à suivre sur la page 6)

JAPONAIS VS PANTHERES NOIRRES, A JOLIETTE, SAMEDI 1er AOUT

Une attraction comme il n'y en eut jamais à Joliette. — A 3 heures de l'après-midi, sur le terrain de l'école St-Pierre. — Les Japonais seront 8 jours au pays. — Des prix dérisoires pour cette fameuse partie.

LES JAPONAIS SONT DES ATHLETES MERVEILLEUX

Enfin c'est définitif, la fameuse équipe des Japonais, connue dans le monde entier pour être un noyau de stylistes d'une agilité incomparable, rencontrera les dynamiques Panthères Noires de la Ligue Provinciale, à Joliette, le samedi, 1er août, sur le terrain de l'école St-Pierre. La joute aura lieu à trois heures (heure solaire).

Les promoteurs qui ont organisé cette partie ont eu toutes les difficultés du monde à faire consentir les autorités du circuit Lachapelle à leur envoyer les Japonais pour la date indiquée plus haut. Peu au courant de la popularité dont jouit le baseball cette année à Joliette les magnats de la Provinciale hésitaient à bâcler le marché. Les organisateurs locaux n'ont cependant pas lésiné et en face de la garantie élevée qu'on leur demandait, ils ont accepté de patronner ce match unique en son genre.

Une autre difficulté était que plusieurs autres clubs étaient aux trousses des Japonais et désiraient les avoir au moins pour une partie. C'est ainsi que Granby fit de grands efforts pour les faire venir afin de jouer contre le club de l'endroit. Cabana offrit de fortes garanties mais comme les négociations avaient été ouvertes avec les sportmen de Joliette, le mentor du club Granby dut s'en retourner avec son petit bonheur.

La grande difficulté dans tout ceci est que les autorités de l'immigration ne permettent pas aux Japonais de rester plus d'une semaine au pays. Voilà pourquoi toutes les parties sont organisées à l'avance. Le 1er août était la dernière date libre et c'est Joliette qui en a hérité.

DU VRAI BASEBALL

M. Wellie Quevillon, secrétaire de la Ligue Provinciale, nous a parlé du calibre du baseball joué par ces clubs. Les Japonais, dont le jeu fut admiré l'an passé par les amateurs de la métropole et des environs, sont de parfaits athlètes, nous dit M. Quevillon, en même temps que de vrais gentilhommes. Ils affichent sur le losange une classe qu'on chercherait en vain ailleurs. Ils connaissent leur baseball à fond et pourraient en montrer à une foule de nos supposés professionnels. De plus leur agilité sur le terrain n'a pas d'égale. Leur petite taille et le soleil tropical sous lequel ils vivent leur permettent de se mouvoir avec une facilité et une rapidité extraordinaires. Le seul fait de les voir courir les buts constitue déjà un spectacle digne de mention.

Il ne faut pas oublier que ces gens-là viendront à Joliette avec leurs familles et qu'on pourra même avoir une idée assez précise de leurs moeurs. C'est quelque chose de tout à fait curieux, paraît-il.

Quant aux Panthères Noires de Wilson, il est inutile de les présenter au public. Cette équipe est bien connue dans la province et d'une popularité sans précédent. C'est ainsi que la semaine dernière 15,000 personnes au bas mot se sont rendues à Rosemont pour voir les fameux nègres aux prises avec le Sorrel. Les noirs forment une agglomération de première valeur. Leur premier but surnommé Jackson The Bear est d'une agilité si merveilleuse qu'on ne peut se lasser de le voir évoluer. Ses prouesses font les délices des habitués du circuit provincial et il est certain que les amateurs de Joliette et des environs goûteront souverainement pareil spectacle.

Le club des Panthères est entièrement formé de noirs venant en partie des Etats-Unis. Le lanceur Cox réputé comme l'as lanceur de la Provinciale sera probablement dans la boîte pour la partie du 1er août. Autant dire que les Nippons devront mettre tout en oeuvre pour gagner la joute.

Il ne faut pas s'imaginer que le spectacle sera une partie d'exhibition. Les Jaunes gagnent leur vie avec le baseball de sorte que dans leurs tournées à travers le monde ils ne tiennent pas à se faire battre. Ils exigent des arbitres étrangers et impartiaux et on peut être certain que s'ils peuvent gagner, par une grosse marge, ils le feront sans se soucier de savoir si cela plaît ou non aux noirs.

25 SOUS D'ADMISSION

Afin de donner à tous l'opportunité de voir ce grand spectacle, les promoteurs ont fixé le prix d'admission à 25 SOUS SEULEMENT. Les enfants seront admis sur le terrain pour la somme modique de 15 sous. Voilà donc une aubaine incomparable dont tout le monde devrait profiter. Il est à souhaiter que tous les amateurs de baseball du comté de Joliette aient assisté à cette rencontre qui sera un fait unique dans les annales sportives du comté de Joliette et même de toute la région. Auparavant ces attractions étaient toujours réservées à Montréal et aux villes du sud. Cette fois Joliette aura sa part.

Les Lithinés du Dr Gustin

Procurent économiquement la meilleure eau de table et de régime.

Alcaline — Lithinée — Pétillante — Digestive sont très efficaces contre

Acide Urique, Rhumatisme, Goutte, Maladies du Foie, de la Vessie, de la Peau, de l'Estomac et de l'Intestin.

Une boîte de Lithinés contient 12 paquets suffisants pour 12 grosses bouteilles d'un litre. Il faut essayer aussi les Pastilles de Lithinés Gustin que l'on suce à la fin des repas dans les déplacements pour remplacer l'eau Lithinée.

EN VENTE A LA

PHARMACIE BERTHIER ENRG.

Voisin du Manoir.

La Cie Canadienne des Agences Modernes 6614 Délorimier, Montréal.

TEL.: No. 34

J.-W. ROBILLARD

Agent de

MASSEY-HARRIS

BERTHIERVILLE.

DECIDEZ SAGEMENT



"Garanti de 6 mois"

QUE CE SOIT pour une ondulation permanente: Nous en donnons avec ou sans machine.

QUE CE SOIT pour ondulations KOMOL, à l'eau, au papier ou traitement à la vapeur. Votre coiffure aidera votre charme.

Satisfaction complète si vous avez soin de nous confier votre appointment.

SALON LEO

le plus moderne à Berthierville

Tél. No. 62

129 Montcalm

(Bloc Chénard)

Si vous désirez en Assurance, une protection parfaite et de tout instant, Placez vos risques et responsabilités de tous genres par l'entremise de

Laurent Roy

Courtier en Assurances

Représentant des meilleures Compagnies Canadiennes-Françaises, Américaines et Anglaises.

Résidence: 168 Frontenac. — Tél. 130 — Berthierville.

Informations fournies avec plaisir et entière satisfaction sur chacune de vos difficultés à résoudre.



En veillant avec vous...

DEVISE: S'unir pour mieux s'aimer.

THERESE, Directrice.



CAUSERIE

Il fait si bon se réunir.

Où est le bonheur ?

Le mot: "bonheur" revient souvent sous notre plume et dans notre esprit. Il est si souvent dans les aspirations de notre cœur à tous, et il en a si besoin, ce pauvre cœur, qu'il le demande à toute créature et à toute situation. Oh! comme on le trouverait, si on était pas si impatient, si avide, si exigeant! Une petite comparaison, voulez-vous?

Là-bas, sur la pelouse, une blanche chevrete est attachée à un arbre; sa corde très longue lui permet de brouter facilement dans le cercle que lui permet de parcourir cette attache. L'herbe est abondante et fraîche, ondoyant à la brise. Et la corde qui retient la chevrete est longue, très longue, lui permettant de brouter sans fatigue tout le long du jour. Mais, la pauvre folle, au lieu de paître doucement, tire, tire et tire encore le lien qui l'attache. Elle veut l'herbe qui verdoie plus loin, au-delà de sa portée; elle est toute haletante, son cou s'écroule sous la pression qu'elle fait et elle crie, inquiète, souffrante, malheureuse.

Cette chevrete n'est-elle pas notre vraie image? n'est-ce pas là ce que nous faisons tous? Chacun de nous a son piquet, sa corde, son cercle. Et dans cela, Dieu a mis pour le cœur, pour l'esprit et pour le corps, tout le nécessaire et même un peu de superflu.

Pauvres fous que nous sommes! Comme la chevrete, au lieu de jouir paisiblement de ce que nous avons, nous usons nos forces pour avoir ce qui est là-bas, loin, bien loin, et que nous ne pouvons atteindre. Où est donc le bonheur?...

"THERESE".

AVIS

Il y a quelque temps, je recevais d'une personne inconnue, une lettre contenant un article à publier et un billet pour moi-même. Je regrette de ne pouvoir répondre à qui de droit ni même de publier l'article envoyé, pour la bonne raison que cet écrit, qui m'est connu, n'a pas été signé du nom de son véritable auteur.

Je l'ai déjà dit et je le répète encore, qu'il est défendu par la plus simple délicatesse et en vertu d'une loi concernant les droits d'auteur, de s'aliéner les écrits d'une autre personne. Si, au moins, le billet personnel avait reçu la signature du nom même de celui qui l'a écrit, nous pourrions correspondre et régler ce petit différent entre nous.

Avec un seul pseudonyme, que faire?... Nous avons déjà publié, sans le savoir, un article signé d'un nom étranger, lorsque l'auteur véritable, averti à un certain moment, les autorités du journal du droit lésé. Pensez bien qu'il n'est pas très aimables pour les autorités de faire excuses auprès de ces gens pour réparer les bévues coupables, je dirais, de ces étourdis.

Elles le doivent cependant puisque la responsabilité du journal leur pèse sur les dos. Avis donc est donné à celui ou celle qui a envoyé un article intitulé: "Cœur de jeune fille", et qui a signé cet article et le billet du pseudo de "Claire". La lettre vient de Sainte-Elisabeth et a été adressée à la machine à écrire. La personne en question se reconnaîtra-t-elle?... Qu'on me revienne sans aucune crainte: Bienvenue toujours.

Le dimanche à Dieu

Afin de se conformer pleinement au précepte divin qui ne peut changer et répondre plus fidèlement aux instances recommandations de l'autorité ecclésiastique, il faudrait, chez nous, s'apercevoir que "le dimanche n'est pas un jour ordinaire". Ne craignons pas de nous rappeler cet incontestable principe: que le plan divin doit nécessairement présider aux programmes des individus et des sociétés; bien plus, que ceux-ci n'ont de juste valeur qu'en raison de leur parfaite conformité avec celui-là.

Or, "observer le jour du Sabbat, dit le Décalogue, et ayez soin de le sanctifier selon que le Seigneur, votre Dieu, vous l'a ordonné. Vous travaillerez pendant six jours et vous y ferez tous vos ouvrages; mais le septième est celui du Sabbat, c'est-à-dire le jour du Seigneur votre Dieu." Et comme l'obligation divine, fixée primitivement au Sabbat, fut à l'origine de l'église reportée au dimanche, il s'en suit logiquement un rigoureux devoir pour tous: le repos et la sanctification du dimanche.

Hélas! c'est un fait établi. En ces temps surtout, où la soif d'argent, la fièvre du plaisir, tourmentent les esprits, outre mesure, on s'entraîne, par légèreté et de propos fermement délibéré par ignorance, par mépris plus que par insouciance, à faire subir privément et publiquement à la loi divine du dimanche,

les violations les plus déplorables.

En ennemie du devoir et à la merci de toute contrainte, la fausse liberté qui se repait de tout ce qui ne gêne pas, est devenue l'idole favorite que le modernisme sous toutes ses formes encense suivant ses caprices. Sans scrupule, on se réclame de cette prétendue liberté pour se soustraire aux ordonnances tant soit peu coûteuses, pour enfreindre les obligations les plus sacrées et donner ainsi à ses semblables, les plus scandaleux des mauvais exemples, source de tous les maux. Malgré la gravité de son obligation, la loi sainte du dimanche est, en beaucoup d'endroits, manifestement méconnue et transgressée; écart toujours préjudiciable et de nature à faire réfléchir sérieusement en ces temps de crise que nous traversons: car, remarquons-le bien: on ne viole pas impunément la loi de Dieu!

L'acte le plus parfait et le plus élevé du culte divin, c'est le Saint Sacrifice de la Messe. Pour le plus grand nombre des fidèles, l'assistance à la Messe et aux prédications du dimanche, n'est-elle pas devenue l'unique occasion de s'instruire des vérités de la religion? On ne peut se refuser d'entendre la parole de Dieu sans voir s'éteindre petit à petit, le vrai sens religieux. C'est encore sur la fidèle observance du dimanche que se fondent et s'affermissent les relations dans la vie familiale, car les membres, dégagés alors de leurs occupations journalières, se groupent autour de leur chef pour revivre les heures intimes du foyer. Encore ne faut-il pas le désertier sous les futilités prétextes de la mode, du bon goût, des plaisirs trop attirants.

Que dire de ces gens qui ne tarissent pas en excuses pour se permettre des absences régulières le dimanche, voire même omettre ses devoirs les plus impérieux?

— Une "sortie en auto" nous est offerte... on cède volontiers à l'aimable invitation. Peu importe l'heure du départ; on y va pas souvent et... pour une fois...

— Une partie de pêche s'organise... il ne faut pas la manquer et, de plus, il faut partir à bonne heure... c'est si loin...

— Une tournée à la chasse caresse l'espérance d'un succès... on se met en branle dès la veille au soir pour jouir de toute sa journée du dimanche...

— Les rendez-vous intéressants s'imaginent à satiété... on ne résiste pas.

— Mais la Messe!... on l'évite facilement, sans raison suffisante, en portant assez allègrement son péché d'omission, et "péché grave", remarquez bien. Ou bien on se croit exonéré de toute autre obligation en assistant à la plus matinale... parfois écourtée des deux bouts.

Et les vêpres!... Et les saines réunions de famille!... c'est trop monotone pour eux... c'est bon pour les vieux, les femmes, les enfants!...

Insatiables jouisseurs!... Ils sont les premiers à s'abuser, la satisfaction des sens les aveugle profondément sur le bonheur véritable du devoir accompli; le plaisir, l'ingrassable démanche du plaisir les fait s'ennuyer au passible foyer près d'une bonne épouse, près de chers enfants; ennui que Louis Veuillot qualifie crânement "d'égoïsme et de

bêtise".

A chacun d'écouter la voix de sa conscience, de seconder sa bonne volonté et d'amender dans la mesure du possible, les points qui laissent le plus à désirer; pourvu, toutefois, que "ces résolutions ne soient pas des feuilles que le premier tourbillon emporte, ni des fleurs que le soleil dessèche".

"THERESE".

REINE ET PAYSANNE

La reine d'Angleterre, Victoria, quand elle était encore jeune, aimait à courir les montagnes de la Suisse pour en admirer les points de vue et les dessiner soit au crayon, soit à l'aquarelle.

Un jour qu'elle se trouvait dans les environs de Lucerne, ayant en face d'elle la plus magnifique nature qu'on puisse imaginer et essayant de la faire passer sur le papier avec le talent réel dont elle était douée, elle eut envie de connaître le nom des montagnes qui encadraient le paysage. Une vieille paysanne se trouvait là qui était en train de faucher son pré. La reine l'appela:

— Comment se nomme, je vous prie, cette colline qui domine la ville?

— C'est le Gustch, madame.

— Et plus loin, cette haute montagne qui est entourée de nuages?

— C'est le Pilate madame. Et ces nuages qui couvrent sa tête, c'est ce que nous appelons ici son chapeau.

— Ah! oui, dit la reine, je me rappelle le proverbe:

— S'il a son chapeau,

Le temps sera beau.

Je suis contente d'avoir fait la connaissance de cette célèbre montagne. Et là-bas, de l'autre côté du lac!

— C'est le Righi, madame.

La curiosité de la reine était satisfaite; elle ne dit plus rien et se remit à dessiner. Au bout de quelques instants elle leva les yeux et aperçut la paysanne qui n'avait pas bougé de place.

— Vous pouvez vous retirer maintenant dit-elle avec un air de politesse un peu hautaine et oubliant qu'elle était non plus en Angleterre, mais en Suisse.

Les gens de Lucerne sont susceptibles et ont, comme le Pilate, la tête près du bonnet. La paysanne sa fâcha tout rouge et riposta avec vivacité, dans le dialecte rocailleux de son pays:

— Gohnt di selher! I bi do dehein. (Allez-vous en vous-même! Je suis ici chez moi.)

Victoria se mit à rire. Compréhant qu'elle avait blessé sans le vouloir la pauvre paysanne, elle lui présenta aimablement ses excuses et, pour mieux les faire accepter, y ajouta le don de son portrait sous la forme d'une pièce d'or anglaise. C'est là un argument qui, même en Suisse, a toujours du succès. Calmée et satisfaite, la paysanne retourna à son pré, la reine à son dessin, qu'on voyait encore il y a quelques années, encadré avec soin, dans l'une des chambres du château de Windsor.

LA SAISON CHAUDE

ET LES BEBES

Par John L. Rice, M.D.

La santé des bébés n'est pas chose propre à la saison chaude exclusivement, mais c'est une question de tous les jours de l'année. Cependant, il faut admettre qu'au cours de l'été, ces êtres délicats doivent être plus attentivement suivis que jamais. C'est pour eux surtout, la saison des bains de soleil: ils ont besoin des rayons ultra violets solaires.

Autrefois, on redoutait l'approche de l'été, pour les enfants de deux ans. Cette saison était connue comme étant l'époque du choléra. Des milliers étaient emportés par cette maladie. Grâce au lait pasteurisé, grâce aussi aux connaissances plus étendues des mères la diarrhée si commune jadis est à peu près chose du passé.

Le lait maternel est une grande protection pour les bébés. Ceux qui sont au biberon sont aussi plus protégés aujourd'hui. En effet, le lait pasteurisé est un préservatif contre le choléra. Avec ce lait, le grand air et les séances régulières au soleil conserveront les enfants de deux ans

JARDIN DU POETE.

SOIRS D'ETE!

O charmant Saint-Laurent, fleuve délicieux, La barque sur ton sein, doucement se balance, Et pour mieux t'admirer, l'on dérive en silence, Pendant que dans tes eaux, se reflètent les cieus!

Quand le soir arrivait, seul dans mon frêle esquif, Je chassais devant moi la vague fugitive, Pour laisser en arrière un flot triste et plaintif, Qui mourait lentement en regagnant la rive. L'heure passait rapide et je laissais aller Ma barque au gré du vent qui soufflait du rivage, Cependant que mon cœur se prenait à rêver, Car on rêve parfois quand on est à mon âge. Ou bien l'astre des nuits, des ténèbres profondes, Percalt l'obscurité pour arriver à moi, Et ses rayons laiteux se jouant sur les ondes, Enveloppaient mon cœur d'un indiscible émoi, Je le suivais longtemps cette belle enjôleuse Qui riait et flânait sur la nappe d'argent. Où se levait alors, la brise paresseuse, La prenait dans ses bras, doucement, doucement, Tantôt, prêtant l'oreille au chant de l'alouette, Je l'écoutais pleurer au fond de ses roseaux, Tantôt, je devinais sa frêle silhouette, Qui baisait en passant la surface des eaux.

Hélas! beaux soirs d'été des dernières vacances, Comme neige d'avril, vous vous êtes enfuis! Mais laissez-moi du moins les douces souvenirs De ces heureux moments pour tromper mes ennuis!

O Charmant Saint-Laurent, fleuve délicieux, La barque sur ton sein doucement se balance, Et pour mieux t'admirer l'on dérive en silence, Pendant que dans tes eaux se découlent les cieus.

"BERTHELAIS".

en santé.

Au cours de leur première année, les bébés devraient être sous la surveillance du médecin de famille ou, au moins, ils devraient être conduits à la clinique, au dispensaire une fois par mois. Et si les mères suivent fidèlement les avis qu'elles y reçoivent, leurs petits se porteront bien. Elles y apprendront combien de temps les bébés doivent être tenus au soleil et comment ils peuvent être préservés de la diarrhée, etc.

Le soleil et beaucoup de lait contribuent à former des dents saines et des os forts. Par ces moyens, les petits se développent et se maintiennent en santé.

Encore quelques détails pour terminer. Pendant l'été les bébés doivent porter le moins de vêtements possible. Dans bien des cas, une couche suffit. Le temps le plus propice pour les séances au soleil, c'est vers neuf ou dix heures et vers dix ou trois heures. Et encore faut-il que ces séances ne soient pas trop longues. Le reste de la journée, ils seront tenus à l'ombre et à l'abri des mouches et autres insectes.

UN GROS MANGEUR

A propos du concours des gros mangeurs qui eut lieu récemment à Rouen et dont le menu était d'ailleurs fort confortable, il n'est pas sans intérêt de rappeler que l'époque romantique compta quelques gargantuas de premier ordre dont le baron Brisse, un ami de Théodore de Banville, qui, un jour, fit le pari de manger à son déjeuner une omelette de douze oeufs aux morilles, un rumsteck d'une livre, deux poulets,

un foie gras, quatre salades de chichorée, dix pommes et six poires. Il absorba les diverses denrées arrosées de huit bouteilles de vin. Banville racontait que quelques heures après Brisse lui dit:

— Je crois que je vais dîner avec un bon appétit. Il n'y a rien de tel qu'un bon déjeuner pour vous creuser...

Le baron Brisse était très gros. Le contraire étonnerait.

L'inculpé vient de décliner ses nom, prénoms, âge et qualité. Le président demande:

— Vous êtes marié?
— Oui, mon président.
— Avec qui?
— Avec ma femme mon président. Rire narquois et général.
— Vous en connaissez donc qui sont mariés avec des hommes?
— Oui, mon président.
— Qui donc?
Ma soeur, mon président.

Le juge. — Vous aviez laissé votre raison au fond de votre verre? Le prévenu. — Impossible, votre honneur, quand je vide mon verre, je ne laisse rien au fond!

L'amour est un état d'esprit dans lequel un homme peut payer les comptes sans froncer les sourcils.

— Vraiment, vous ne savez pas à qui vous parlez.

— Je m'en moque, du moment que ce n'est pas à ma femme.

AVEZ-VOUS DEJA PENSE D'ADDER NOTRE PETIT JOURNAL EN NOUS ENVOYANT AU MOINS UN NOUVEL ABONNE?

SOYEZ UN HOMME FORT...

... un homme fort est précieux. Acquérez des forces et conservez-les en faisant usage des PILULES MORO, ce bon tonique contre :

faiblesse
manque d'appétit
fatigue habituelle
nervosité
épuisement



PILULES MORO

On Médicale Moro, 1000, rue S.-Denis, Montréal.

Nos Courriers

St-Barthélemi

Divers:

Sous la direction de Mme Eug. Landry, la chorale des Dames de Ste-Anne a exécuté une superbe messe dimanche dernier. Rév. Frère Ethier, C.S.V. touchait l'orgue. La chorale se propose de répéter la même messe sous peu à Ste-Béatrix.

M. Bertrand Gervais a été récemment nommé secrétaire temporaire de la municipalité.

M. le notaire Avila Rouleau a ouvert, pour quelque temps, un bureau à Berthierville.

M. Avila Plante a reçu sa nomination d'inspecteur de ruchers pour les comtés de Berthier, Joliette et l'Assomption.

La dernière élection de commissaires vient d'être contestée. On s'attend à de nouvelles élections sous peu.

Mlle Juliette Morand a passé quelques jours en villégiature au Lac Vert, chez son frère M. Rolland Morand.

Le Dr J.-Emma Comtois de passage ici dimanche, venant d'une courte promenade au Cap Santé.

Mariage:

23 juillet. — M. Ferdinand Boucher, fils de M. Sem. Boucher de Maskinongé, à mademoiselle Miralda Sarasin, fils de M. Jos. Sarasin.

Baptêmes:

5 juillet. — Jos., Janin, Vital, enfant de M. Albert Clément, Parrain et marraine: M. et Mme Raymond Déziel, de Ste-Ursule.

7 juillet. — Marie, Marine, Jeanne, enfant de M. Armand Boucher, Parrain et marraine: M. et Mme Edmond Cartier.

7 juillet. — Marie, Madeleine, Yolande, enfant de M. Eugène Farley, Parrain et marraine: M. et Mme Gérard Lacourse.

10 juillet. — Jos., William, Marcel, enfant de M. Hector Plante, Parrain et marraine: M. et Mme William Lajoie.

10 juillet. — Jos., Claude, Camille, enfant de M. Aristide Lapointe, Parrain et marraine: M. et Mme Camille Brisard, de St-Cuthbert.

19 juillet. — Jos., Emilien, enfant de M. Camille Lajoie, Parrain et marraine: M. et Mme Camille Lajoie.

NOCES D'ARGENT

Il est dans la vie, des heures, dont le souvenir reste inoubliable; des heures où l'on voudrait toujours vivre, mais elles passent et n'ont aucun espoir de retour.

Samedi dernier le 18 juillet, M. et Mme Norbert Lebeau se célébraient leur vingt-cinquième anniversaire de mariage.

Ce vingt-cinquième anniversaire répandait le bonheur dans le foyer, et un bonheur semblable ne devait pas seulement se partager entre les membres du nid familial. C'est pourquoi; les enfants anxieux de témoigner tangiblement leur reconnaissance à leurs parents chéris, ont invité les parents et les amis à venir partager leur joie.

La cérémonie débuta par l'hommage aux mariés. Une adresse leur fut lue par leur fille Eliane. Une magnifique bourse présentée par leur garçonnet Gilles, était de la part des parents et amis. Une gerbe de fleurs présentée par leur fillelette Gilberte était de la part de leurs enfants bien-aimés. Le marié sut remercier les invités de leur générosité et aussi pour leur ponctualité à l'invitation.

Etaient présents M. et Mme Norbert Lebeau, Mme Vve Adélaïde Gagnon, M. Urgel Lebeau, Shawinigan Falls; M. et Mme Omer Rinfret, Louiseville; M. et Mme Philippe Bernier, Montréal; M. et Mme Joseph Gagnon, Asbestos; M. et Mme Georges Massé, M. et Mme François Gagnon, M. et Mme Joseph Massé, M. et Mme Charles Edouard Déziel, M. et Mme Joseph Bellemare, M. et Mme Wilfrid Doucet, M. et Mme Albert Ladouceur, Mme Arthur Lebeau, Montréal; M. et Mme Antonio Savignac, Montréal; M. et Mme Charles Omer Massé, M. et Mme Victor Massé, M. et Mme Rosarien Croisetière, M. et Mme Edmond Boivin, M. et Mme Lucien Lebeau, Montréal; M. et Mme Joseph Croisetière, M. et Mme Rosa, Fernande Lebeau, M. et Mme Léonora Gagnon, M. Edouard Lebeau, de Ste-Ursule; Mlle Lucienne

Rinfret, Louiseville; Mlle Béatrice Plante, M. Bertrand Rinfret, Mlle Suzanne, Madeleine Rinfret, Mlle Marguerite Lebeau, M. Dominique Bastien, Mlle Léonora, Angeline Philicienne, Rose, Jeanne, Mariette, Madeleine, Lucile Massé, Mlle Annette, Charlotte Doucet, Mlle Monique, Etienne Bellemare, Mlle Céline, Elmeda Lebeau, Mlle Imelda Boivin, Mlle Françoise Gagnon, Mlle Vanna Bernier, Montréal; Mlle Noël la Baril, Mlle Yvette Ladouceur, Gisèle Ladouceur, M. Fernand Doucet, Mlle Isola Déziel, Mlle Hélène Gagnon, Mlle Jeannette, Eliane, Rita, Dolorès, Gilberte Lebeau, M. Adélaïde Gagnon, M. Omer Lebeau, M. Justin, Maurice Gagnon, Montréal; MM. Antonin, Albert, Léopold Lebeau, Rosaire, Harmel, Rolland Bernier, Julien Lemarbre, tous de Montréal; MM. Bernadin, Lucien, Richard Lebeau, MM. Abel, Viator Lebeau, Shawinigan Falls; MM. Pierre, Albert, Majorique Massé, M. Albert Bastien, M. Paul Rinfret, M. Gabriel, Rosaire, Jean-Paul Boivin, M. Aimé Croisetière, M. Hubert Lebeau, Montréal; MM. Léo-Paul, Charles, Omer, Georges, Herménégilde Doucet, Rosaire Lafrenière, M. Yvon Gagnon, M. Vianny Lebeau, MM. Germain, Jean-Paul, Gilles Lebeau, M. Armand Gervais, M. Oscar Letier, Ste-Ursule; M. Maurice Bastien, M. Philippe Barrette.

Les violonistes étaient: M. Raymond Bruno, M. Lionel Dauphinais, M. Ch. Edouard Ladouceur, Emilien Dupuis, M. Alfred St-Cyr accompagnant les violons avec le saxophone.

Il y eut toute la veillée, chant, musique et danse. Un magnifique goûter leur fut servi. Tous se séparèrent, emportant un inoubliable souvenir de cette soirée agréable.

"Une invitée."

Maskinongé

Le Dr Louis Thomas Caron, accompagné de son fils M. l'abbé J.-Antoine Caron sont de retour d'un voyage à Earlton Ont., où ils ont rendu visite à M. et Mme Albani Cloutier, née Thérèse Caron. Ils ont aussi visité North-Bay, Haileybury et Ville-Marie.

M. et Mme Arthur Lemyre, Mme L.-G. Vallières, Mlle Irène et Yvette Vallières de Louiseville, Mlle Laure Lemyre, M. Dominique de Carufel ont passé une huitaine aux Etats-Unis. Ils ont visité Lowell, Nashua, Boston, Revere-Beach, Manchester etc. Ils sont revenus enchantés d'un si charmant voyage où chez les parents et amis ils ont reçu le plus chaleureux accueil.

Mlle Rachel Galipeault de Québec, actuellement en visite chez sa tante Mlle Hébé Galipeault.

M. Yvon Trudel a passé la fin de semaine à Québec et Ste-Anne de Beaupré.

M. et Mme Romulus Rainville et leurs enfants en visite récemment chez M. F.-X. Desjarlais et chez Mme Joseph Rainville.

Mlle Solange Gravel du presbytère St-Sacrement de Trois-Rivières, a passé quelques jours chez ses parents M. et Mme F.-X. Gravel.

Mlle Lucie Lambert ainsi que son frère Réal, ont passé une quinzaine à Trois-Rivières, où ils ont rendu visite à leur mère Mme Donat Lambert au presbytère St-Sacrement.

M. Narcisse Bastien a passé la fin de semaine à Montréal en visite chez ses parents.

Mmes W.-B. Lafrenière et Joseph Saucier étaient à Montréal en fin de semaine.

De passage ces jours derniers chez M. et Mme Ephrem Saucier: M. et Mme Chas.-A. Saucier, de Montréal, M. et Mme Martin Singher, Mme P. Carrière et son bébé Réjeanne, Mlle Rachel Saucier, M. Raymond Saucier.

Décès:

Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. Joseph Lupien, époux de Dame Mériida Paquin survenu le vendredi 24 courant à l'âge de 62 ans. 11 mois. Nos sympathies.

Louiseville

Il a plu à Dieu de ravir à l'affection de ses parents, Ghislain Lessard, enfant bien-aimé de M. et Mme Ovilas Lessard, née Ella Lacoursière décédé à Louiseville mercredi le

15 juillet à l'âge de 2 ans et 3 mois. Sa vie si courte causa à ses parents bien aimés une cruelle séparation.

Une foule considérable de parents et d'amis témoignèrent leurs sympathies à la famille et se firent un devoir d'assister à la sépulture qui eut lieu à Louiseville jeudi après-midi à 3 heures p.m. Le deuil était conduit par son père M. Ovilas Lessard, ses grands-parents, M. et Mme Frank Lessard, M. Philorum Lacoursière; ses oncles et tantes: M. Lionel Lacoursière, Mlle Germaine Lacoursière, M. et Mme Bruno Lemay et leur fils Jean-Gilles, des Trois-Rivières; Mlle Willie Lacoursière et sa fille Reine, de Montréal; M. et Mme Albert Noël, M. et Mme Joseph Lessard et leur fille Yolande, M. et Mme Lucien Lessard et leur fils Jean-Claude, tous de Ste-Ursule; ses oncles: MM. Maurice, Paul-Emile, Victorin, Florent, Bertrand, Gilles Lessard; ses tantes: Mlle Annette, Lucienne, Yvette et Jeannine Lessard; Mlle Alberta St-Pierre, Mme I. Béland, M. et Mme Léo Béland, Gilles Béland, M. et Mme Eugène Lessard, Mlle Robitaille, de Sorel, M. et Mme L.-G. Auger, MM. Léo-Alphé Auger, Maurice Levasseur, Charles Bellemare, Omer Grenier, Lucien Paré, Paul Lamy, M. et Mme Héli Assaf, M. et Mme Donat Bellemare, M. A. Bouchard, M. Alfred Plourde, Mlle Marie Plourde, M. et Mme Joseph Lessard, Mlle Claire Plante, Mme Vallée, Mlle Cécile Cormier, Antoinette Colombe Julien, M. et Mme Adolphe Julien, Mlle Clara Lesage, Mlle Onéda Lesage, Mlle Thérèse Bourk, Bertha Bourk, Mlle Lucette Trudel, Madeleine Milot, Louise Milot, Mlle Aline Rinfret, M. Jean Rinfret, M. Fernand Bellemare, M. et Mme Odilon Proulx, Maurice Masson, Mlle Germaine, Madeleine Domaine, M. et Mme Omer Rinfret, Mlle Yvette Vincent, Mlle Yvette, Claire, Gertrude, Madeleine et Jeanne Bellemare.

Nos sympathies à la famille.

Ile Dupas

EN SOUVENIR

Sur les bords du St-Laurent dans une modeste résidence d'été les préparatifs sont terminés pour recevoir la visite d'une religieuse du pensionnat des SS Coeurs J.M., Révère Sr Marie-Aimée. Le soleil s'est fait radieux pour rehausser la joie du revoir. La famille est réunie pour son arrivée, sa mère va au-devant d'elle parce que plus que d'autres elle a droit à son premier bonjour. Les bébés qu'elle a vu il y a cinq ans sont devenus grands garçons et pour attirer leur attention elle a réservé des jouets aussi captivants les uns que les autres à leur distribuer. Les grands ont leur part aussi, de souvenirs pleins, ce qui ne leur fait pas moins plaisir.

On est déjà rendu au soir: elle nous quitte pour aller coucher à Berthier, elle reçoit un accueil des plus chaleureux et part en emportant un bon souvenir. En compagnie de sa mère elle visite les deux familles de ses belles-sœurs et dimanche c'est la grande réunion à l'Isle du Pas au cher chez nous. Comme invités on remarquait: Sr Marie-Aimée, Mme Joseph Dandonneau, Mme Pierre Dandonneau, M. et Mme Camille Courchesne, M. Gérard Dandonneau, M. et Mme Eugène Dandonneau.

Dans l'après-midi l'on prit quelques instantanés en souvenir de son court passage. Puis elle rendit visite à M. le Curé Richard de l'Isle du Pas. L'heure du départ a presque sonné, elle emporte le souvenir de quatre jours passés avec sa famille, à causer de choses et d'autres.

C'est lundi après-midi qu'elle nous quitte; la nature pleure son départ, car une pluie tombe lente et monotone.

Tout redevient calme, chacun reprend ses occupations un peu négligées depuis quelques jours. De cette visite, il reste le souvenir. Pour sa mère, elle a revu sa fille religieuse, la seule au monde que Dieu voulut laisser à son affection, lui enlevant sans compter des êtres chers. En mère chrétienne, elle a vaillamment supporté ces épreuves qui ne resteront pas sans récompense. Pour la petite religieuse elle vivra du souvenir de ces heures qui our elles furent de courte durée mais qui furent vraiment réconfortantes car elle constata que le bon accord règne au milieu des siens. Pour ses frères et belles-sœurs, il reste le souvenir d'une petite sœur qui sut se faire gaie et naturelle pour causer avec nous durant ces jours de réunion familiale.

Enfin pour tous, il reste un souvenir qui ne s'effacera jamais tant qu'une autre de ses visites ne viendra mettre un voile sur celle du 16 juillet.

M. et Mme Adélaïde Alix ainsi que Mme J. Cormier et Mme J. Dupont et sa fille Cécile de New-Bedford en visite chez Mme Vve Louis Dandonneau.

Mlle Claire et Pierrette Lavallée ainsi que M. Léopold Thétreault de Montréal en visite chez M. Théodore Dandonneau M. de Poste.

Mlle Aline Moreau en visite chez sa sœur Yvette à St-Canut.

La Révérende Sr Marie Aimée des S.S. des Srs Coeur de Jésus Marie de Val des Rapides en visite chez sa mère Dame Vve Joseph Dandonneau.

La Révérende Sr Lucie Anne des Srs de Ste-Anne à St-Norbert en visite chez son frère Octave Chevalier et M. Honorius et Philibert Chevalier ses frères.

Mme Philippe Dandonneau en visite chez son père M. Téléphore Farly de St-Joseph de Sorel.

Mlle Cécile Cardin de Sorel en visite chez sa tante Mme Ls. Dandonneau.

Mme Vve Ls. Dandonneau en visite à Montréal et Ste-Anne de Sorel chez son frère M. Paul Cardin.

Mlle Laurette Poirier et Noëlla Pagé de Woonsocket en promenade pour trois semaines chez ses parents à Berthier et Louiseville.

M. et Mme R. Sarazin et leurs garçons Adélaïde et Jean, autrefois de Berthier, et Mlle Cécile Mayette, tous de Woonsocket, de passage pour une semaine chez M. et Mme Onésime Champagne.

Mlle Bernadette Grandchamps en promenade pour une quinzaine à Montréal, chez des parents.

Lanoraie

M. et Mme Ubald Provencher, née Alice Desrosiers, ont le plaisir d'annoncer la naissance d'un fils, baptisé samedi 25 juillet, sous le nom de Jean, Maurice, Léo, Ubald. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Léo Provencher de Montréal, oncle et tante de l'enfant. La portouse était Mlle Georgette Pagé de Lanoraie. C'est monsieur l'abbé Olier Bérard qui présida la cérémonie et M. et Mme Cuthbert Boyer de Montréal y assistaient.

Nos félicitations.

Le Trentain Grégorien

Nous sommes à tout instant assailli de questions à ce sujet, spécialement par les nouveaux abonnés. Voici quelques données touchant cette pieuse coutume excellente en elle-même et encouragée par l'Eglise.

Le Trentain Grégorien est une série de 30 messes célébrées pour un défunt pendant 30 jours consécutifs, une messe par jour. Aucune interruption n'est admise, excepté aux jours de la liturgie défend la célébration du saint sacrifice, soit les trois derniers jours de la semaine sainte. Une interruption, ces jours-là, ne porte pas préjudice au trentain.

Ces messes sont appelées Grégoriennes parce que l'illustre Pape Benoît XIV, S. Grégoire les mit le premier en honneur dans son monastère du Mont Coelus, comme le prouve l'histoire du moine Justus et aussi parce que le Saint Pontife aurait reçu, dans une révélation particulière, l'assurance de leur efficacité spéciale.

Le trentain est appelé pour une âme en particulier et il a pour but de procurer l'entier achèvement de ses peines.

L'efficacité spéciale du trentain consiste en ce que Dieu, à son occa-

sion, délivre immédiatement l'âme pour laquelle les messes grégoriennes sont célébrées; et cela, soit grâce à l'intercession de saint Grégoire, soit par l'application des mérites des fidèles ajoutés au fruit ordinaire des 30 messes, soit par pure libéralité et simplement pour tenir la promesse qu'il en a faite.

Certes, il serait téméraire d'affirmer avec certitude qu'une âme est infailliblement, et en toute circonstance, retirée du purgatoire par le secours du trentain. En effet, l'application de nos mérites aux âmes souffrantes ne peut se faire que par manière de suffrage et dépend toujours de l'acceptation divine. Mais si l'on tient compte de la croyance générale des fidèles et de la promesse de Notre-Seigneur à saint Grégoire, on peut dire que la délivrance immédiate d'une âme du purgatoire est très probable.

Voici la promesse que saint Grégoire reçut du ciel, telle que nous la rapporte une véritable tradition. Un jour, le saint Pontife se lamentait de ce qu'après sa mort, il ne pourrait rien faire pour les âmes du purgatoire: "Mon ami, lui dit Notre-Seigneur, je veux bien accorder en ta faveur un privilège qui sera unique: C'est que toute âme du purgatoire pour laquelle seront offertes 30 messes en ton honneur et sans interruption sera immédiatement délivrée, quelle que fût sa dette envers moi; et plus que cela, je n'attendrai pas que les messes soient célébrées, mais je délivrerai l'âme aussitôt l'offrande versée pour elle".

La coutume des trentains est très correcte en elle-même et hautement approuvée par l'Eglise. Les Messes Grégoriennes ont une puissance toute particulière pour soulager ou délivrer les défunts, mais comprenons bien. Cette vertu expiatoire découle, non pas du nombre 30 considéré comme tel, mais de l'intercession de saint Grégoire, de la communion des saints et de la promesse de Dieu.

Ajoutons que le trentain ne saurait être appliqué aux vivants.

"Du Messager de St-Antoine".

Pour être heureux

Oubliez toutes les choses désagréables.

Oubliez les erreurs et les défauts des autres.

Oubliez vos ennemis et ne pensez qu'à vos amis.

Oubliez l'incertitude et la crainte.

Oubliez de faire de la peine à vos amis et rappelez-vous de les traiter avec bonté.

Oubliez les méchants de l'histoire et rappelez-vous de ceux qui ont fait quelque chose pour l'humanité.

Oubliez le cynisme, le sarcasme, l'avidité et ne pensez qu'à la vérité, la philanthropie et la joie de travailler pour les autres.

Oubliez les choses qui vous ont peiné et ne pensez qu'aux heures agréables qui vous ont rendu heureux.

Oubliez les laideurs de la nature et ne pensez qu'aux beautés qui vous environnent.

Oubliez les mots désagréables et ne pensez qu'à ceux qui engendrent l'harmonie et la douceur.

Oubliez les nouvelles de crime et d'obscurité et pensez aux millions d'hommes honnêtes et honorables.

—Que me servez-vous là, garçon?

—De la langue de boeuf.

—Je n'aime pas ce qui sort de la bouche.

—Alors, monsieur, prenez un oeuf.



La BIÈRE EN BOUTEILLE
se vendant le plus AU CANADA

BIÈRE BLACK HORSE DAWES

EN BADINANT

La partie d'étoiles

(Dédié à nos deux grands chefs sans arrière pensée aucune mais avec seulement l'idée de rigoler un brin).

C'est le 17 août prochain que sera jouée la grande partie d'as entre les "Reds" de M. Godbout et les "Tricolores" de M. Duplessis. Jamais, dans l'histoire du baseball, une classique n'a soulevé l'intérêt des amateurs à ce point.

Les esprits sont d'autant plus intéressés à la joute que les Bleu Blanc Rouge, incapables de gagner une partie en 39 essais, croient avoir de bonnes chances de remporter la victoire cette fois. Le mentor Duplessis dirige une phalange de joueurs jeunes et courageux, ce qui, selon lui, devrait favoriser considérablement sa cause. Mais, d'autre part, il ne faut pas compter sans l'expérience qui constitue dans chaque sphère des sports un facteur important de succès. Duplessis le sait et c'est pourquoi il ne néglige rien qui pourrait combler cette lacune.

Les Tricolores sont maintenant méconnaissables. Le gérant a fait des chambardements extraordinaires sur l'équipe et, pour une fois, les joueurs ne se sentiront pas battus avant de commencer la partie. Chacun, prenant son baseball au sérieux, est soucieux de voguer vers une victoire éclatante. Disons entre parenthèses que ceci a eu pour résultat d'augmenter notablement le nombre des partisans, peu sympathiques dans le passé. En un mot, tous les joueurs sont décidés à y mettre de l'Action et faire tout leur Devoir.

Duplessis n'a pas hésité à congédier certains joueurs récalcitrants qui ne jouaient pas leur partie. La direction ne voulait pas les payer pour les laisser sur le banc même s'ils avaient une grande réputation. De nos jours, il y a trop de jeunes athlètes désireux de faire leur trouée, pour tolérer cet état de choses. Incidemment, des rumeurs persistantes voulaient que le chef rebelle se fit un club avec les "outlaw" indisposés envers le gérant, ais, aux dernières nouvelles, il appert qu'il a abandonné ce projet, probablement parce que la saison est trop avancée. Aussi bien, ils viennent de faire annoncer dans les journaux qu'ils accrochent leurs crampons du moins pour la balance de la cédule.

Ces défections, contrairement à ce que l'on croyait, n'ont pas découragé les partisans des Tricolores. Ils se sont dit qu'après tout les joueurs en question n'auraient pas rendu de si grands services que cela sous l'ancien pilote de Montmorency, on n'avait pas cru bon de les retenir.

Au fait, j'avais oublié de vous dire que Godbout n'est gérant que depuis quelques semaines. Il a supplanté celui-là même avec qui il avait appris son baseball. Malheureusement bien qu'il ait déjà figuré une couple de parties d'as, Godbout n'a certes pas l'expérience de son prédécesseur.

De plus les amateurs n'assistent pas aux joutes avec la même régularité et conséquemment la position financière de l'équipe n'est pas aussi bonne. De là la difficulté d'acheter de nouveaux joueurs. Godbout a bien demandé de l'aide au club Ottawa dont les "Reds" sont la ferme, mais généralement les majeures ne sont pas pressées de passer du matériel aux mineures et sur ce point, Ottawa n'est pas plus généreux que les autres. Le manager King aimerait rendre service à son ami Godbout mais d'un autre côté, il craint que ses joueurs se fassent blesser, car il se souvient que la dernière partie d'étoiles a été souverainement dure. On dit cependant que le capitaine Lapointe est allé chercher quelques joueurs en Europe.

Un autre point. Godbout a dû congédier plusieurs de ses joueurs, encore bien disposés mais dont les jambes refusaient de marcher. Puis il a perdu les services de son brillant receveur Antoine, parti parce qu'il était mécontent d'une coupure de salaire. Plusieurs autres vétérans sont également disparus pour faire place à du sang nouveau.

Tous ces mécomptes ne découragent pas le pilote. Il a changé de tactiques et il pense que son équipe, une fois en forme, vaincra ses adversaires par un gros score. Au fait, le club qui perdra ne pourra pas raisonnablement invoquer le manque de pratique. Chaque jour les deux clubs pratiquent pendant plusieurs heures sous un Soleil ardent et sous l'oeil attentif des deux gérants.

Les protégés de Duplessis néanmoins sont mieux de ne pas se compter trop sûrs de la victoire à l'avance. Leurs adversaires, dit-on, peuvent déjouer leurs calculs. Ce n'est pas

inutilement qu'ils ont changé de nom, de gérant et de joueurs. Par ailleurs, les lanceurs du gérant de Maurice Duplessis devront surveiller Lamoureux et Turcotte qui connectèrent pour des circuits à la dernière joute. Tout compte fait, il se pourrait fort bien qu'il y ait de grosses surprises le 17 août prochain.

Mais si problématique que soit le résultat final de la rencontre, il n'en reste pas moins certain que la partie d'étoiles de 1936 attirera probablement la plus grosse foule jamais vue à une joute de baseball.

Tous les amateurs, non seulement de la Province mais du Canada tout entier ont les yeux rivés sur cet événement unique à l'occasion duquel ils verront les plus grands Star de notre petite Patrie leur donner une illustration fidèle et adéquate des joutes d'as américaines. Actuellement on est à ériger le stade dont le toit sera recouvert de bardeaux. Ce sera le plus grand amphithéâtre jamais construit par un club de circuit mineur. On s'occupe aussi de faire les chiffres qui marqueront les points sur le tableau indicateur de même que les numéros qui apparaîtront dans le dos des uniformes. Il paraît que les "Reds" contrairement à la coutume, porteront tous le même numéro, soit neuf. Quant au pilote Duplessis, il n'a encore rien révélé quoique, pour importuner l'adversaire, il ait manifesté le désir de prendre 15,000. On croit cependant qu'il changera d'idée parce qu'il en a plein le dos avec ça.

Pour terminer, disons que la question des arbitres a été solutionnée à la satisfaction des deux parties. Les arbitres Dugas et Gasgrain resteront en fonction, le premier derrière le marbre, le second sur les buts. Ils connaissent le règlement à la perfection et leur impartialité étant reconnue, on n'anticipe aucun trouble sur ce côté là.

Le pointeur officiel Geoffrion sera de nouveau à son poste.

Enfin un détachement de policiers sera délégué pour assurer un service d'ordre parfait sur le terrain.

LUC.

DEVANT L'ASSAUT

L'expérience des siècles a reconnu depuis longtemps le danger de l'affolement en face de l'adversité et le bon sens populaire formule, à ce sujet, un conseil sage en une phrase savoureuse pour son laconisme imaginé:

"Si vous vous en jetez la tête au mur, vous n'aurez pour vous que la bosse".

Qu'est-ce à dire, sinon que les découragements les défaillances auxquels nous sommes enclins à nous abandonner quand survient la tribulation, nous infligent de nouvelles meurtrissures sans nous fournir le moindre remède?

Un gros ennui qui bouleverse notre vie: maladie d'un être cher, perte d'argent, menace de déshonneur, défection de collaborateurs indispensables, provoque la rupture de notre équilibre normal, et les facultés dont nous faisons usage pour accomplir notre labeur moyen se trouvent, en cette occasion, nettement insuffisantes; car, brusquement, pour parer au coup du sort, nous avons à faire plus que notre besogne courante: il nous faut donc plus de vaillance, plus d'énergie, plus de présence d'esprit, plus d'ingéniosité, pour nous tirer au mieux de l'épreuve.

Et c'est au moment où nous avons besoin de mobiliser, de coordonner, toutes nos responsabilités, de défense, que nous irions, par un trouble intempestif, perdre la majeure partie de nos ressources?

Pourtant, hélas! que de fois cette déplorable faute n'est-elle pas commise!

Ici, c'est une personne qui, devant un commencement d'incendie, alors que tourner la clé d'un fourneau ou se servir d'un linge mouillé pourrait arrêter le mal, perd la tête, laisse brûler une maison, ou s'enflamme elle-même, parce qu'elle se sauve éperdue au lieu de prendre avec calme les mesures nécessaires contre le danger.

Là, c'est une automobiliste qui, ayant à transporter à la clinique sa fille qui vient d'être mordue par un chien, se trouble, ne garde pas le sang-froid indispensable pour diriger sa machine, verse dans le fossé, ajoutant une fracture très réelle à la menace aléatoire de la rage pour son enfant.

Ailleurs, c'est une mère qui, apprenant que son fils, vivant au loin, sans surveillance, est en train de compromettre la fortune et l'honneur de la famille, se désolait au point de se rendre malade et de prendre le lit, au

lieu de ramasser toute son énergie pour courir vers l'imprudent et de trouver, par un effort vigoureux d'intelligence, les arguments capables de frapper, de convertir l'enfant prodigue.

La sagesse populaire avait bien raison d'affirmer que l'affolement au milieu de circonstances graves ne pouvait que provoquer un surcroît d'ennui.

Peut-être allez-vous dire: "Il est incontestable qu'en demeurant parfaitement lucide dans un cas pénible, on a plus de chances d'en sortir victorieusement; mais comment garder le calme quand la violence du choc reçu vous fait chanceler sur votre base et quand l'horreur des peines qui vous assaillent, vous enlève le goût de la lutte et presque même le goût de la vie?"

Une telle force de résistance ne s'improvise pas; certainement, ce n'est pas un moment où nous serons ébranlés par la douleur que nous deviendrons forts et maîtres de nous; il faut nous y entraîner à l'avance, nous préparer en quelque sorte à l'assaut possible enfin, le moment arrivé, de ne pas être pris au dépourvu. Il faut procéder sur nous-mêmes à une sorte d'éducation du calme; les événements de chaque jour peuvent nous servir de répétitions (en miniature): un rôti manqué, une robe gâchée, une visite souhaitée qui nous manque, un convive non attendu venant à l'improviste, sont des faits peut-être insignifiants vus de haut, mais qui sont capables néanmoins de nous mettre hors de nous, si nous cédonas à nos mouvements impulsifs; et c'est déjà un salutaire exercice que de s'essayer à subir toutes ces contrariétés avec un front impassible et de s'habituer à regarder bien en face, avec une vive attention, l'obstacle surgi devant notre activité pour trouver, sans délai, le moyen de le surmonter. Quand

Plateau 9827-28-29 Nous faisons une spécialité de l'achat et de la vente de

MINES

CADIEUX & LANDON

Valeurs industrielle — Mines — Obligations

30 ouest, rue St-Jacques

MONTREAL

NOUS RECOMMANDONS TOUT SPECIALEMENT

MALARTIC LAKE SHORE

C'est le diable...

Ils étaient là, nos grands-pères, Sur leurs fourches appuyés, D'autres se cachent derrière L'immense tronc d'un noyer. Nos grand'mères inquiètes Se signaient à tous moments; On dit même que les bêtes S'évanouissaient dans les champs. S'agissait-il d'un cyclone, D'un météore échappé, Un ouragan dans la zone S'est-il soudain déchaîné? D'où vient que pareille crainte Paralyse bêtes, gens... On n'entend aucune plainte, Mais un émoi surprenant Semble figer tous les êtres Dans une immobilité. La fin du monde peut-être, Au sein de l'éternité, Va plonger toute la terre... Dans l'espace, un sifflement Rauque, prolongé, austère, Jette son verbe strident, On tremble: un monstre s'avance Avec un vrai bruit d'enfer, C'est le diable, que l'on pense... Ce premier chemin de fer.

Votre RADIO

est-il prêt

POUR LA BATAILLE ÉLECTORALE DANS QUÉBEC?

Pourrez-vous suivre la campagne au jour le jour... entendre les orateurs politiques tout comme si vous étiez présent aux assemblées... écouter leurs critiques et leurs promesses... leurs attaques et leur défense... ne rien manquer des développements palpitants d'intérêt dans cette bataille vers la victoire?

Si votre radio est d'un modèle ancien ou si il n'est pas en bon ordre vous allez manquer un tas de choses amusantes, palpitantes, intéressantes. Assurez-vous dès maintenant que votre radio est en bon état, qu'il fonctionne parfaitement et que votre réception des émissions électrotales sera libre de toutes interférences.

Rendez-vous à notre succursale la plus rapprochée et voyez les nouveaux Radios... merveilleux appareils, présentés à un prix qui conviendra à votre bourse.

THE SHAWINIGAN WATER & POWER CO.

OUVERTURE DE LA CAMPAGNE ELECTORALE DE L'UNION NATIONALE DANS LE COMTE DE BERTHIER

(suite de la première page)

pas de sot métier et qu'il devait y avoir là comme ailleurs de la place pour un honnête homme: votez donc pour mon chef Maurice Duplessis, votez donc contre les protecteurs de MM. Antoine Taschereau et Charles Lanctot et compagnie, qui nous ont beurré assez longtemps et si je ne fais pas tout mon devoir, la prochaine fois vous me renverrez chez moi."

Monsieur Chevette

"Après avoir plus de 20 ans, soit par insouciance ou esprit de parti,



Aigreurs d'estomac, Indigestion, Acidité et autres troubles digestifs disparaissent en prenant les tablettes P F U N D E R En vente à LA PHARMACIE BERTHIER ENRG. Tél.: No. 70 Berthierville

MAURICE BRETON AVOCAT

Le samedi seulement au bureau du Notaire J.-A. Boivin.

Tél.: No. 37 Berthierville.

Tel. 126

Dr Gérald Gervais, M.D.

Médecin

Berthierville

Tel. No 115

Dr G.-H. Pagé

Chirurgien-Dentiste

103 de Frontenac, Berthierville

Tel. 12

Gaston ALLARD

Avocat

Berthierville

RODOLPHE BEDARD

Bureau établi en 1908

Expert-comptable licencié et agréé "Chartered Accountant"

Consultations pratiques en matières Commerciales et Financières.

425, Avenue VIGER, MONTREAL

POUR VOS ASSURANCES VOYEZ

J.-E. HAMELIN

123 de FRONTENAC,

Tél. 84

Berthierville.

laissé un régime corrompu et corrompue, administrer la chose publique avec toute la latitude voulue, nous avons le plaisir de constater un certain réveil national. Mais prenez bien garde, messieurs les électeurs, car sous une toison d'agneau, se cachent encore les loups ravisseurs, la clique d'Alexandre, les valets des Trust, et si vous permettez à ces hommes nouveaux qui ont honte de se montrer sous leur vrai jour, d'aller sanctionner d'autres lois néfastes aux ouvriers et aux cultivateurs, en moutons bien disciplinés, ils continueront leur œuvre de décadence actuelle."

Me G. Allard

Monsieur Gaston Allard, avocat de Berthierville, s'est surtout appliqué à réfuter point par point, le discours de l'Hon. C. Bastien, prononcé au même endroit huit jours avant. "L'hon. Bastien, dit-il ayant invité tous les électeurs du comté à assister dimanche dernier à sa première assemblée, j'ai donc eu l'avantage de le rencontrer, parce que je ne l'avais pas vu depuis les dernières élections. Le ministre sans porte-feuille, par la grâce de M. Taschereau, a demandé la confiance de ses électeurs: l'aurait-il donc perdue? Monsieur Godbout se proclame un homme nouveau: monsieur Bastien dit qu'il fut le choix du chef monsieur Taschereau: qui croire?"

"De l'aveu même de M. Thidel, le député a le devoir de surveiller les deniers publics: or que faisait monsieur Godbout durant les six dernières années? S'est-il levé une seule fois pour protester contre la dilapidation des fonds publics, contre les élections malhonnêtes, contre les faux, contre le parjure, a-t-il une fois fait passer des lois pour aider le cultivateur, donner les pensions aux vieux et vieilles? Soyons sincères, on doit juger l'homme à ses œuvres."

"J'ai admiré monsieur Bastien quand il a déclaré vouloir aider la petite industrie: il aurait dû y penser plus vite, car c'est une part du programme de l'Union Nationale qui sera mis à exécution."

"J'abandonnerai ma politique de bouts de chemin et de ponts, a dit monsieur Bastien: commence-t-il à comprendre que sa politique de bouts de chemin et de p'tits ponts, favorise plus les gros entrepreneurs de Montréal que la main d'œuvre du comté?"

Ensemble donc, libéraux bien pensants, indépendants et conservateurs, formons une armée de soldats autour du chef patriote Duplessis pour laver le gouvernement et afin que justice se fasse, élisons notre ami Laforest."

Me J.-A. Piette

L'avocat Piette de Joliette s'est dit tout heureux d'apporter son

humble tribut de coopération à son ami J.-A. Laforest: "La Providence ayant voulu ma naissance dans le beau comté de Berthier, il me fait plaisir d'y revenir de temps en temps prendre contact avec sa population, et croyez-moi bien, dans tout ce que je vais vous dire, car je n'ai pas d'intérêt à vous tromper et d'ailleurs j'ai toujours compris que la tricherie ne porte pas bonheur."

"Après avoir prouvé, déclaration de M. Taschereau en main, que l'Hon. Bastien n'avait pas été nommé ministre pour les gens de son comté mais bien pour représenter les ouvriers de Montréal, monsieur Piette expliqua les raisons de l'Union Nationale: l'union fait la force: partant de ce principe, pour renverser le gouvernement, il faut l'union des libéraux et des conservateurs pour arriver au but: l'esprit de parti n'a-t-il pas assez servi aux Puissances d'argent?"

"Le groupe Godbout-Bouchard-Bastien, dit-il veut des élections honnêtes, mais pas cette année, seulement après les présentes élections: autrement comment expliquer leur conduite? Pourquoi s'ils sont sincères ne pas avoir aboli la loi Dillon? Pourquoi n'ont-ils pas rétabli le bulletin de vote avec talon?"

"L'Hon. Godbout a déclaré dimanche dernier, que la classe agricole est 20 fois plus chargée de taxes que nulle autre classe de la société: pourquoi n'y a-t-il pas pensé plus vite puisqu'il le savait? N'était-il pas ministre du temps de monsieur Taschereau?"

M. Candide Rochefort

Monsieur Candide Rochefort, ex-député de Ste-Marie et présentement candidat de l'Union Nationale dans le même comté, reçut un triomphe.

"Je suis venu cet après-midi, dit l'orateur au milieu des applaudissements, pour trois raisons: d'abord comme représentant des Chefs de l'Union Nationale, pour appuyer en second lieu le candidat officiel mon ami Laforest, et ensuite pour vous parler. Mais j'en ai tellement à vous dire, que franchement, je ne sais par où commencer. D'abord, vous m'excuserez si j'arrive en retard, c'est que les chemins de votre ministre ne sont pas très beaux, c'est pardonnable, c'est un ministre sans porte-feuille. Pourquoi l'Union Nationale? Pourquoi vous devez en faire partie? Et monsieur Rochefort développe que lui-même fut toujours un libéral et de famille libérale mais que le drapeau est souillé et qu'il faut le laver, inutile de vouloir aller chercher le grand Laurier pour s'en faire un paravent, on ne permettra pas à MM. Taschereau-Godbout-Bastien de se cacher derrière le grand homme pour faire oublier leurs ignominies. "Si Bennett est un tory parce qu'il est un promoteur, Godbout est un tory lui aussi parce qu'il fait encore plus de promesses."

Agent demandé

Une maison de courtiers de Montréal demande un représentant local.

Les meilleures références devront accompagner toute application.

Aucune ne sera considérée sans cette condition.

ADRESSEZ VOTRE DEMANDE AU

Casier Postal No. 64

a/s du Courrier de Berthierville.

BERTHIERVILLE.

Quand il fait chaud.....

POURQUOI ?

Ne pas vous rafraîchir et vous désaltérer avec un bon verre de notre

Bière d'épinette

* *

RESTAURANT DE LA PHARMACIE BERTHIER ENRG.

La pharmacie la plus moderne du district.

TEL. No. 70

BERTHIERVILLE.

FEU Mlle ALICE DESY

(suite de la page 2)

cienne Sylvestre, Mme Joseph Denis, Mme Rodolphe Lavallée, M. Calixte Pelland, M. Adrien Lavallée, Mme Alexandre Grégoire, Mme Edouard Sylvestre.

Tributs Floraux: — La famille Romulus Lavallée, notaire.

Télégramme de Sympathies: — M. et Mme Jules Lamoureux.

Offrandes de Messes: — Congrégation des Enfants de Marie, M. l'abbé Aimé Desy, Le Révérend P.-Alfred Lavallée, P.S.C., La famille Michel Desy, M. et Mme L.-A. Lavallée, ex-maire, M. et Mme Philippe Desy, MM. Gabriel et Lionel, M. et Mme C.-Hector Lavallée, M. Raoul Desy, Mlle Pauline Blanchard, Mlle Gabrielle Gendron.

Bouquets Spirituels: — Famille Cuthbert Beaufort, M. et Mme Gérard Sylvestre, La Famille Joseph Eugène Sylvestre, Mme Pierre Sylvestre, Mlle Florence Lavallée, Famille Jos.-A. Lafrenière.

Sympathies: — Le Révérend Père Placide, O.F.M., Les membres du conseil de la paroisse de Berthier, Dr et Mme J.-R. Giroux, Mme Tancrède Denis, Mme Louis Desy, M. et Mme A. Rouleau, Mlle Virginie Pagé, M. et Mme Robert Lavallée, M. et Mme Luc Guevremont, La Famille Laverdure, Mme Joseph S. Sylvestre, M. et Mme Edouard Giroux, M. et Mme Azellus Lavallée, M. et Mme Gilles Giroux, Mlle Angelina et Romain Lavallée, Mlle Marcelle Giroux, M. et Mme Bernard Drainville, M. et Mme Alphonse Mousseau, M. et Mme Wilfrid Sylvestre, M. Geo.-E. Foucher, Famille Romuald Gendron, M. et Mme Adrien Ducharme, M. et Mme A. Lafèche, M. le notaire et Mme J.-A. Boivin, M. et Mme C.-E. Bellerose, M. Edmond Boivin, M. et Mme D. Tessier, Familles Henri et Ignac Courchesne, M. et Mme Aldéric Lavallée, M. Olivier Dubois, Famille Barthelemy Farly, M. J.-A. Guinard, M. J.-A. Boivin, M. et Mme Robert Laporte, Famille S.-J. Bonin, Mlle Mimi Brulé, Mme Isaac Grégoire, M. et Mme René Tessier, M. et Mme L.-P. Coulombe, Famille P.-A. Gariépy, La Famille Esdras Bellemare, Famille J.-A. Brulé, M. et Mme Jean-Louis Tellier, M. et Mme René Jubinville, M. et Mme Albert Tellier, Famille Lucien Caron, Révérende Sr Marie de la Résurrection, S.S.A., Révérende Sr Marie Marcelle, S.S.A.

Cartes de Sympathies: —

M. Aristide Boucher, M. Paul E. Gendron, Mme P. Harper, M. Wilfrid Lavallée, M. René Tessier, Mme Emile Rocheleau, Mme Damase Belhumeur, Mme Adrien Ducharme, M. Romuald Gendron, M. Paul E. Robillard, M. Dominique Tessier, M. et Mme Adrien Beaucage, M. A. Raban, M. et Mme Félix Joly, Mme Emile Champagne, M. et Mme Gérard Doucet, M. Rosaire Goyette, M. Damase Blais, fils, M. et Mme Octave Mayer, M. et Mme Martiale Bellemare, Mme Emile Brancanier, M. et Mme Arthur Goulet, M. et Mme Azellus Gendron, M. Romulus Bacon, Mme G. Reinhardt, M. et Mme Jos. Barrette, M. et Mme Delphis Pilon, M. et Mme Olimpe Bacon, M. Wilfrid Coutu, M. Emile Beausoleil, M. Fortuna Brancanier, La famille A. Bourgeois, Mlle Fernande Dubé, M. Octavienne Lavallée, M. P. Beausoleil, M. et Mme Paul Parent, M. Camille Ducharme, Mlle Marguerite Goulet, Mlle Aurore Beausoleil, M. Léon Morency, Mlle Oliva Hébert, Mme Vve Alfred Marseille, M. et Mme Emile Marseille, M. C.-E. Bellerose, M. Jean Baptiste Lavallée, M. et Mme S. Lafrenière, M. et Mme Ferrier Lafrenière, M. Arthur Lafrenière, M. et Mme Georges Assal, M. Charles Grandchamps, M. et Mme Jean-Louis Tellier, M. Paul-Emile Hébert, M. et Mme J.-A. Champoux, Mme Henri Destrempe, M. et Mme Jos. Desrosiers, M. et Mme Joseph Hubert, M. et Mme J.-P. Trudel, M. et Mme Conrad St-Martin, Mlle Gendron, M. Armand Fredette, M. et Mme Gédéon Beaucage, M. Sinai Grandchamp, M. Joseph Sagala, M. Mailhot Olivier.

FUNERAILLES DE MADAME C. CHARTIER

Jeudi dernier à 9 hres, avaient lieu les funérailles de madame Cyrille Chartier, née Caroline Boucher, décédée lundi à l'âge de 53 ans.

Le service fut chanté par M. l'abbé A. Houle assisté de MM. les abbés R. Ducharme et M. Lavallée, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient: MM. R. Bacon, R. Gendron, A. Lamothe, Chs Grandchamps, J. Landreville et G. Beaucage.

Outre monsieur Cyrille Chartier et ses fils Aldéric, Emeril, Gérard, Gaston, Robert et André qui conduisaient le deuil, on remarquait dans l'assistance:

Mme O. Benoit, E. Larence, Mme L. De Grandpré, N. Gervais, I. St-Martin, A. Rocray, A. Chenard, E. Deveau, S. Lafrenière, J. A. Champoux, Mme S. Lafrenière, M. Bayeur, A. Goyette, I. Mousseau, Mme A. Mousseau, S. Germain, F. Desarier, A. Ducharme, P. Dubé, N. Courchesne, Mlle J. Desy, G. Frappier, M. Robillard, O. Lafrenière, A. De Grandpré, J. Lavallée, S. Turcotte, A. Masse, M. Lincourt, J. Denommé, R. Lamarche, A. Grandchamps, P. Robillard, J. Sagala, A. Boucher, V. Bacon, W. Barrette, R. Masse, Mlle D. Bourgeois, A. Mathieu, A. Coulombe, T. Laporte, C.-E. Bellerose, E. Rocheleau, Mme B. Dubé, Mme R. Boucher, Mme O. Doucet, Mme J. Gérard, G. Landreville, M. et Mme Boucher, M. G. Sagala, Mlle J. Sagala, Mlle M. Farly, M. L. Jalette, M. A. Ducharme, M. T. Desrosiers, M. Y. Courchesne, M. O. Dubé, M. M. Goudreault, Mme S. Bibeau, Mme A. Gendron, Mlle A. Grandchamp, M. et Mme L. Chenard, M. S. Bayeur, J. Larivière, Mme E. Bellemare, Mme W. Savignac, Mme J. Laprade, Mme D. Rocray, Mme L. Bruneau, Mlle T. Dubé, Mlle J. Lévêque, Mlle B. Lamothe, Mme O. Blais, Mlle M. Pilon, Mme P. Piette, Mme W. Goulet, Y. Dubé, A. Beaucage, H. Boucher, O. Morel, J. Lagassé, V. Bacon, J. Hubert, M. Grandchamp, W. Donat, Mlle M. Champagne, M. L. Péro, M. A. Laporte, Mlle E. Boucher, Mme J.-A. Brouillette, Mme C. Gravel, O. Roi, J. Barrette, R. Goudreault, Mlle C.

St-André, M. L. Richard, M. et Mme Pilon, Mlle G. Brunette, Mlle T. Boucher, Mlle M. G. Boucher, Mlle A. Boucher, Mlle G. St-Martin, Mme A. Rocray, M. O. Laurence, J.-N. Harnois, G. De Grandpré, R. Lamothe, J.-G. Boucher, M. J. Lavallée, S. De Grandpré, G.-A. Daviault, J.-A. Champoux, A. Lafrenière, M. Blais, M. Brissou, A. Adam, J. Blais, P. Lesage, E. Dubois, M. Barrette, Gervais, C. Lavallée, Coutu, R. Lavallée, A. Lavallée, A. Brissou, Mlle L. Allard, Roy, Mme P. Charbonneau, M. R. Tessier, M. P. Beausoleil, Mme S. Marseille, Mlle L. Caisse, Mme F. Laporte, M. E. Rocheleau, Mlle B. St-André, Mlle Germain, Mlle R. Gendron, M. W. Goulet, M. P. Savignac, Mme C. Piché, Mme R. S. Dubé, M. H. Nicket, Mme A. Beaucage, Mme A. Parent, Mme D. Guilbeau, M. et Mme P. Parent, Mlle E. Farley, Mlle O. Hébert, R. Casobon, P. Lavallée, A. Bonin, P. Guertin, A. Mayer, G. St-Martin, M. Bayeur, J. Lavallée, M. O. Champagne, O. Bacon, P. Robillard, A. Tellier, P. Brancanier, H. Boucher, M. et Mme A. Coulombe, A. Desy, Mme P. Paulin, Mme A. Desrosiers, Mlle C. Piette, Mme Lanoix, Mme A. Piette, Mme H. Lavallée, M. B. Chevette, Mme A. Coutu, Y. Coutu, Mme M. Brissette, Mlle S. Fredette, Mlle Y. Fredette, Mlle P. Lamothe, Mlle F. Pilon, J. Caisse, Mme A. Champagne, Mme A. Laporte, Mme R. Patry, Mme J. Beaucage, Mme A.-B. Goyet, Mme R. Bacon, Mlle L. Gendron, M. O. Beaufort, M. et Mme F. Joly, Mme J.-G. Doucet, Mme E. Brancanier, Mlle M. Laporte, M. A. Gendron, M. F. Brancanier, M. G. Gervais, M. O. Boucher.

Cartes de Sympathies: —

M. Aristide Boucher, M. Paul E. Gendron, Mme P. Harper, M. Wilfrid Lavallée, M. René Tessier, Mme Emile Rocheleau, Mme Damase Belhumeur, Mme Adrien Ducharme, M. Romuald Gendron, M. Paul E. Robillard, M. Dominique Tessier, M. et Mme Adrien Beaucage, M. A. Raban, M. et Mme Félix Joly, Mme Emile Champagne, M. et Mme Gérard Doucet, M. Rosaire Goyette, M. Damase Blais, fils, M. et Mme Octave Mayer, M. et Mme Martiale Bellemare, Mme Emile Brancanier, M. et Mme Arthur Goulet, M. et Mme Azellus Gendron, M. Romulus Bacon, Mme G. Reinhardt, M. et Mme Jos. Barrette, M. et Mme Delphis Pilon, M. et Mme Olimpe Bacon, M. Wilfrid Coutu, M. Emile Beausoleil, M. Fortuna Brancanier, La famille A. Bourgeois, Mlle Fernande Dubé, M. Octavienne Lavallée, M. P. Beausoleil, M. et Mme Paul Parent, M. Camille Ducharme, Mlle Marguerite Goulet, Mlle Aurore Beausoleil, M. Léon Morency, Mlle Oliva Hébert, Mme Vve Alfred Marseille, M. et Mme Emile Marseille, M. C.-E. Bellerose, M. Jean Baptiste Lavallée, M. et Mme S. Lafrenière, M. et Mme Ferrier Lafrenière, M. Arthur Lafrenière, M. et Mme Georges Assal, M. Charles Grandchamps, M. et Mme Jean-Louis Tellier, M. Paul-Emile Hébert, M. et Mme J.-A. Champoux, Mme Henri Destrempe, M. et Mme Jos. Desrosiers, M. et Mme Joseph Hubert, M. et Mme J.-P. Trudel, M. et Mme Conrad St-Martin, Mlle Gendron, M. Armand Fredette, M. et Mme Gédéon Beaucage, M. Sinai Grandchamp, M. Joseph Sagala, M. Mailhot Olivier.

Bouquets Spirituels: —

La famille Ovide Boucher, M. Sévère Germain, M. Hector Micket, Mlle Gertrude Desrosier, Mlle Georgette Chartier.

Une grande messe par M. Albert Chenard.

Une gerbe de lis par la B. B. Electric.

Une croix de fleur par Mme Alphonse Parent.

ANTALGINE

**Maux de Tête
Rhumes
La Grippe
Douleurs**

soulagés promptement par les Capsules Antalgine. Faciles à prendre. Ayez-en toujours une boîte à la main.



En Vente Partout 25

« Religion - Morale - Education »

Heureux l'homme qui craint le Seigneur,

--

Et qui se complait dans l'observance de sa loi. (Ps. III)

La Fête de Sainte Anne Ecole Sociale Populaire

Encore une fois, la fête de Sainte-Anne est passée. A Berthier, tout comme à Beauport, la grande Sainte a été fêtée d'une manière bien solennelle.

A la messe de 8 hres, les dames qui appartiennent à la confrérie de Ste-Anne, je pourrais même dire, presque toutes les dames de la paroisse, ont fait la sainte Communion; spectacle bien édifiant et bien consolant.

Le chant, sous la direction de Mme Lucien Caron, a été rendu d'une manière digne de la grande sainte, dont on célébrait la fête.

Le R. Père Alphonse De-Grandpré C.S.V. a donné le sermon de circonstance. Dans une allocution plutôt brève, il a cité Ste-Anne comme modèle aux épouses et aux mères chrétiennes.

A 3 hres, il y eut réception de 8 nouvelles associées. Précédées de Mme la présidente et des deux assistantes, elles prennent place à la balustrade, et cierge en main, elles se consacrent à Ste-Anne.

De nouveau, le R. Père De-Grandpré adresse quelques mots à l'assemblée, et d'une voix bien éloquente donne quelques conseils aux parents sur la manière de bien élever leurs enfants. Il fait peine, dit-il, de recevoir dans nos écoles des enfants, de six ou même sept ans, qui ne savent pas faire le signe de la croix. Parents chrétiens, dit-il, prenez grand soin de vos enfants! Veillez sur leur âme en leur inculquant un

esprit de foi et de pitié chrétienne.

Puissent ces sages conseils être mis en pratique, pour le plus grand bien des parents et le bonheur des enfants.

Notre directeur, M. le Curé Désy a donné la bénédiction du Très-Sacrement assisté de diacre et sous-diacre. Le chant fait par la chorale des dames de Ste-Anne a été très joli et très bien exécuté.

Espérons que cette fête a réjoui tout le ciel et consolé le cœur de notre Mère.

A la suite de ces cérémonies eurent lieu les élections qui donnèrent le résultat suivant: Présidente, Mme Dominique Tessier, première assistante: Mme Adélaïde Bissonnette, deuxième assistante: Mme Daviault, Trésorière Mme L.-A. Lavallée, secrétaire: Mme René Tessier et de huit conseillères; Maitresse de cérémonie Mme Roméo Boucher.

Une dame de Ste-Anne.

REMERCIEMENTS

La famille Michel Désy remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mlle Alice Désy, soit par offrandes de messes, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles.

page 1 3ième colonne

Le Souverain Pontife loue l'Ecole Sociale Populaire pour son œuvre de restauration sociale et forme des vœux pour qu'elle continue sa bienfaisante mission

LETTERE DU CARDINAL PACELLI AU R.P. ARCHAMBAULT, S.J.

A l'occasion du 25ième anniversaire de "l'Ecole Sociale Populaire" de Montréal, S. Em. le cardinal secrétaire d'Etat vient d'adresser à son directeur, le R.P. Archambault, S.J., au nom de Sa Sainteté Pie XI, la belle lettre qui suit:

Mon Révérend Père,

Le 25ième anniversaire de "l'Ecole Sociale Populaire" de Montréal offre à Sa Sainteté l'heureuse occasion de vous exprimer les félicitations et les encouragements paternels pour une œuvre d'apostolat, qui s'inspirant de la doctrine authentique de l'Eglise, s'efforce de faire rayonner la lumière des enseignements pontificaux au sujet de l'organisation du travail, de l'éducation, du mariage, de la restauration de la famille.

Grâce au dévouement de son directeur et de ses nombreux collaborateurs, l'œuvre a multiplié, surtout depuis l'Encyclique "Quadragesimo anno", ses généreux efforts de propagande, et à l'aide de brochures doctrinales, de tracts populaires, de causeries radiofonnées, de conférences publiques etc., elle a contribué à faire mieux connaître les enseignements de Sa Sainteté sur la restauration de l'ordre social. Heureuse de se mettre au service de tout un programme de réformes inspiré par les principes de charité et de justice de la loi évangélique, l'Ecole sociale populaire travaille, par là à assurer à la société, contre l'assaut des forces révolutionnaires l'ordre, la tranquillité, la paix que le communisme met si gravement en danger, et dont elle a en ce moment plus besoin que jamais.

En vous exprimant donc Sa satisfaction pour le travail accompli, le Saint Père forme des vœux pour que l'Ecole sociale populaire continue sa bienfaisante mission dans le même esprit de fidélité à la doctrine de l'Eglise et de respectueuse soumission à la hiérarchie. Et dans la ferme assurance que son concours précieux ne manquera pas de contribuer toujours plus efficacement à la diffusion des principes catholiques d'action sociale et à la formation de chrétiens militants, apôtres laïques du monde ouvrier ou patronal, Il vous envoie de tout cœur, à vous même, mon Révérend Père, et à tous vos collaborateurs et bienfaiteurs, la Bénédiction Apostolique.

Je me permets d'ajouter ici mes félicitations personnelles, et je profite volontiers de l'occasion qui m'est offerte pour vous donner l'assurance de mon entier dévouement en N.S.

E. Card. Pacelli.

CONTRE LA REPRISE DES RELATIONS COMMERCIALES AVEC L'URSS

Le Journal de Moscou annonce que le ministre du commerce canadien est en route pour l'Union soviétique dans le but de rétablir les relations commerciales avec l'U. R. S. S., mais que celle-ci n'y consentira que lorsque l'embargo sur l'importation des marchandises soviétiques, institué par le gouvernement canadien sera abrogé.

Les raisons qui ont motivé cet embargo n'ont pas changé. Elles existent encore. Tous les groupes soucieux de maintenir l'ordre dans notre pays et d'empêcher la dissémination des doctrines de haine et de révolte devraient faire parvenir sans retard au premier ministre du Canada et à leur député une vigoureuse protestation contre la reprise de ces relations, source dans tant de pays de troubles et de bouleversements sociaux.

E. S. P.

LES INDECENCES DES PLAGES

On se plaint en beaucoup d'endroits des abus qu'entraîne la fré-

quentation des plages par les touristes qui se promènent dans les villages en costumes de bains. Toute municipalité a le droit d'interdire ces abus par un règlement spécial. On peut se procurer copie de ces règlements et tous les renseignements nécessaires en s'adressant soit au secrétariat de l'Action catholique, 105 rue Ste-Anne, Québec; soit au secrétariat du Comité des Oeuvres catholiques, 1961 rue Rachel Est, Montréal.

LA LIAISON S'ETABLI ENTRE LES DEUX MANIFESTATIONS PACIFISTES PROJETÉES A GENEVE

Genève, 27 juin. — L'organe du Front Populaire français "Paix et Liberté" écrit dans son No du 21 juin 1936: "...le Rassemblement universel et le Congrès mondial de la Jeunesse sont deux événements extrêmement liés. Mais, si les Jeunes ont leur Congrès particulier, ils participeront également au Rassemblement. Car sans Jeunesse, il n'y a plus de rassemblement "universel"..."

Rappelons que, d'après M. Basch, Président de la Ligue des Droits de l'Homme le "Rassemblement" doit accomplir sur le terrain international ce que le "Front Populaire" a accompli en France. Cela promet!

A QUELQUE CHOSE MALHEUR EST BON

Les statisticiens du département du commerce ont apporté la note consolante dans la vague de chaleur qui a causé tant de dommages matériels et tant de pertes de vies dans le pays.

Ils ont établi que la grande chaleur a été un bienfait pour les compagnies de transport qui ont eu une très forte augmentation de voyageurs, gens qui se promenaient pour se rafraîchir, qui portaient pour les places d'été, pour la plage et le reste. On a également noté une forte augmentation dans la vente des vêtements d'été et des articles de villégiature.

Cependant, les mêmes statisticiens disent que la répercussion de la sécheresse et des difficultés dans l'industrie de l'acier ne manquerait pas d'affecter sérieusement le commerce dans un avenir prochain. Comme quoi il y a toujours une ombre au tableau.

Etre le dindon

de la farce

On sait ce que signifie ce proverbe, qui s'applique à qui est victime d'une affaire, ou la risée des gens. D'après certains, "dindon de la

farce" serait une corruption de "dindon de la fable", allusion littéraire à la fable de Florian: "Le singe qui montre la lanterne magique". Ce singe ayant oublié d'éclairer sa lanterne, les animaux conviés au spectacle n'apercevaient rien de toutes les merveilles annoncées:

Moi, disait un dindon, je vois bien quelque chose,

Mais je ne sais pour quelle cause Je ne distingue pas très bien.

Le dindon, en ce cas, désignerait une personne qui veut paraître plus avisée que les autres et, finalement, se fait tourner en ridicule.

On donne une autre explication, en prenant le mot "farce" dans son sens culinaire: être "le dindon de la farce" signifierait alors être victime, comme toujours l'est le dindon, de quelque manière qu'on le farcisse.

UNE IMMENSE ARENE SOUS LES CENDRES DE POMPEI

NAPLES, 16. — Des ouvriers qui faisaient des excavations dans les ruines de Pompéi englouti sous les cendres, il y a 1900 ans, par une éruption du Vésuve, ont découvert une immense arène. Dans les débris se trouvaient de nombreux squelettes qui font croire que plusieurs de ces malheureux ont été ensevelis en cherchant à fuir le fleuve de lave du volcan en éruption. Sur l'un deux on a trouvé deux talismans en argent représentant Isis, la déesse égyptienne de la fécondité.

L'arène est entouré d'un mur de marbre. Des colonnes de marbre décorent l'entrée. Au centre se trouve une vaste piscine en marbre elle aussi.

—Mon banquier s'enfuit en avion avec mes économies!

—Pour lors: c'est un escroc de haut vol!

MESSIEURS!
se raser devient un plaisir avec la LAME SEGAL
s'adapte à tous les rasoirs à double tranchant
5 pour 25¢

Tél. No. 89

18 de Frontenac

Dr Emile Poitras, M.V.

MEDECIN - VETERINAIRE

BERTHIERVILLE

PAPIERS À Cigarettes
VOGUE
D'UN BLANC PUR
Gros Livret
AUTOMATIQUE 5¢
Double

VOGUE
CIGARETTE PAPERS
FINEST QUALITY IMPORTED

TONIFIEZ-VOUS

Vous qui souffrez de:
Pâleur
Faiblesse
Manque d'appétit
Fatigues
Douleurs de dos, de reins
Périodes douloureuses
Irrégularités
Troubles internes
essentiellement féminins
(symptômes ou conséquences de l'ANEMIE)

Prenez les bonnes PILULES ROUGES, qui, depuis 40 ans, font du bien aux femmes dans votre état. Pourquoi ne vous feriez-elles pas du bien à vous aussi?

PILULES ROUGES
pour les Femmes Pâles et Faibles
Cie Chimique FRANCO Américaine Lée, 1576, rue S.-Denis, Montréal.

"ERABLO"
NOUVEAU SIROP D'ERABLE
COMPOSE

Demandez-le chez
votre épiciers

FABRIQUE PAR
C.-H. Rondeau
BERTHIERVILLE

L'honorable James Cuthbert, Sr.

1716-1798

James Cuthbert, le fondateur de cette famille au Canada, était le fils de Alexandre Cuthbert et de Beatrix Cuthbert, de Castlehill, comté d'Inverness, Ecosse. Il serait né vers 1716.

Lieutenant dans l'armée anglaise, James se trouva au bombardement de Carthage en Amérique du Sud, en 1741. Il fut chargé de porter en Angleterre, la nouvelle de la victoire. Sorti de la marine, il devint commandant d'une compagnie de milice formée à Inverness, laquelle devint le Black Watch ou 42e régiment d'infanterie anglaise. Il entra ensuite au 15e régiment et devint capitaine, le 3 décembre 1752. C'est en cette qualité qu'il suivit son régiment sous le commandement du général Amherst, en Amérique du Nord, et assista au siège et à la prise de Louisbourg du 2 juin jusqu'au 26 juillet 1758. Il assista au siège et à la prise de Québec en 1759, où il était dit-on, aide-de-camp du général Wolfe. Certains auteurs ont prétendu qu'il avait été chargé par le général Murray de porter en Angleterre, la nouvelle de la prise de Québec. Cette prétention est erronée, car c'est le colonel Hale qui chargé par Monckton de porter les nouvelles de la victoire en Angleterre. (1)

Le capitaine Cuthbert passa l'hiver de 1759 à 1760, à Québec, avec le général Murray dont il faisait partie de l'état major et cela jusqu'en 1763. Il se retira de l'armée en 1765. James Cuthbert acheta la seigneurie de Berthier (en haut) le 7 mars 1765, de Pierre-Noël Courthiau, demeurant à Bayonne, France, représenté au contrat passé devant Me Pierre Panet, notaire à Montréal, par son frère: Jean-Baptiste Courthiau, de Berthier (en haut). (2)

Il vint aussitôt s'y fixer et se fit construire un manoir, sur le domaine qui s'étendait du fleuve St-Laurent, longeant les bords de la Rivière Bayonne à un demi-mille de la ville actuelle de Berthier. Son manoir était situé sur les bords de la Rivière Bayonne (3), c'était une maison imposante, construite en pierre.

M. Cuthbert fut nommé membre du conseil de Murray et prêta le serment d'office, le 14 juin 1766.

Il le demeura jusqu'en 1768. Carleton le nomma au conseil, et il en demeura membre jusqu'à la mise en vigueur de l'Acte de Québec, en 1775. Il devint alors conseiller législatif en 1775, et sa commission fut renouvelée par Haldimand, le 15 avril 1778. Il en fit partie jusqu'en 1786.

L'honorable James Cuthbert acquit les seigneuries d'Autray et Lanoraie dans le cours des années 1771, 1772 et 1778. Une partie de celle de Maskinongé, en 1774. Celles de DuSablé en 1770 et de l'Ormeir vers 1776.

Durant la guerre de 1775, il se montra fidèle à son roi et encouragea ses censitaires à la loyauté à la couronne britannique. Toutefois cette demande n'eut pas l'heur de plaire aux habitants de Berthier qui ne voulurent pas se rendre au ma-

noir, mais invitèrent le seigneur Cuthbert à venir rencontrer les habitants assemblés, à trois fourches de chemins, où se trouvait une croix. M. Cuthbert s'y rendit et leur fit une demande péremptoire de service, d'après le système français et en sa qualité de seigneur. Les habitants lui répondirent que, si c'était là ce qu'il leur voulait, il ferait mieux de s'en retourner à son manoir, et de ne plus les déranger à l'avenir, parce que personne parmi eux ne marcherait à sa suite. Ceci se passa à la fin du mois de juillet ou au commencement d'août. (4)

Les américains le sollicitèrent de prendre fait et cause pour eux. Ils allèrent même jusqu'à lui offrir la charge de Major général, qu'il refusa. En avril 1776, étant aux Trois-Rivières, il aurait empêché les Américains de s'emparer du brigadier-général Fraser avec 700 ou 800 hommes et de 7 bâtiments de transport (5).

Pour se venger de lui, les Américains avaient incendié son manoir de Berthier, lui causant ainsi une perte de £ 3000 sterling.

M. Cuthbert fut fait prisonnier par les Américains et emmené à New-York. Il ne séjourna pas longtemps à New-York, car le 13 octobre 1776 il est de retour à Berthier. (6)

Après son séjour chez les Américains, il fit reconstruire son manoir dont il ne restait que les murs debouts.

L'honorable James Cuthbert fut le fondateur de la paroisse de Saint-Cuthbert de Berthier, en 1776, en donnant pour y bâtir une église, 60 arpents de terre, outre deux cloches et un tableau de Saint-Cuthbert. Il donna également une cloche à l'église de Berthier, en 1783.

L'honorable James Cuthbert se présenta aux élections pour la première Chambre d'Assemblée, en 1792, pour le comté de Warwick, (7) mais il fut défait par Pierre-Paul Margane de Lavaltrie. Il contesta son élection. La Chambre d'Assemblée en fut saisie le 21 janvier 1793, mais M. de Lavaltrie était tombé malade quelques jours plus tard, l'examen de la question fut remis, mais la session se termina sans qu'on s'en occupât d'avantage.

L'honorable James Cuthbert avait épousé en Ecosse, Margarete, fille de Sir Roderick Mackenzie et de Janet Grant. Ayant divorcé sa première femme il épousa Catherine Cairns, en 1760. Elle était la fille de David Cairns et de Catherine Wilson. Trois garçons et sept filles naquirent de cette union. Catherine Cairns est décédée au manoir de Berthier, le 7 mars 1785, âgée de 40 ans. L'honorable James Cuthbert fit construire, en 1786, la chapelle qui existe encore à quelques cents pieds de son manoir, pour y déposer les cendres de son épouse, ce fut le premier temple protestant élevé en Canada.

James Cuthbert convola en troisième nocces, aux Trois-Rivières, le 23 mars 1786, avec Rebecca Cochrane. Ce mariage fut célébré par le Pasteur Veyssières, avec la permission du colonel Henry Hope, commandant des troupes dans la province.

En 1789, le 30 juin, il recut à son manoir de Berthier, la visite de l'évêque Anglican Charles Inglis.

L'honorable James Cuthbert est décédé en son manoir de

Berthier, en 1798 et on suppose que ses cendres reposent dans la chapelle Cuthbert.

Ses trois fils étaient: Alexandre, Jacques et Ross. Ses filles étaient: Beatrix qui épousa le capitaine Clark; Margaret, qui épousa John Bostwick; Jane, Mme Major George Robertson; Mary-Ann, Mme colonel Romer; Georgina, qui devint Mme Major George Foreneret; Maria qui mourut célibataire; Caroline épouse du capitaine Nickson; Catherine-Betsey-Isabella qui épousa John Autrobus.

RICLES.

(1) Collection Northcliffe, Ottawa, 1927, page 404.

(2) Contrat en date du 7 mars 1765.

(3) Ainsi nommé du nom de la ville de naissance de Pierre-N. Courthiau.

(4) Cf Précis de l'histoire de Berthier, S.-A. Moreau.

(5) Lettre du 24 décembre 1794 au Duc de Portland.

(6) Cf Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec, 1929-1930, page 114.

(7) Nom que portait alors le comté de Berthier d'aujourd'hui.

M. CLEOPHAS BASTIEN S'ATTACHE A M. M. DUPLESSIS A LA RADIO

M. Cléophas Bastien, ministre sans portefeuille dans le cabinet Godbout, a donné une causerie, hier soir, à la radio, sur un réseau de postes de la province de Québec. M. Bastien parlait au studio de Radio-Canada. Le ministre du gouvernement s'est contenté de donner quelques aperçus du programme politique libéral, s'étendant plus longuement sur la politique de ses adversaires, pour critiquer vivement le chef de l'Opposition et les principaux représentants de l'Union Nationale. Il a aussi pris la défense de M. Paul Gouin, le chef de l'Action Libérale Nationale.

Tout d'abord M. Bastien dénonce la presse qu'il nomme "jaune conservatrice". Il admet que celle-ci est pourtant habile à manier l'opinion publique. Mais ladite presse n'agit ainsi que pour augmenter son tirage. Le ministre se demande d'où vient le nouveau parti, quelles sont ses lettres de créance. Puis il s'attaque à M. Maurice Duplessis et à M. Onésime Gagnon, qu'il nomme deux lieutenants de M. Bennett. L'Union Nationale, prétend-il, exclut de son mouvement tous les gens étrangers qui, à son sens, ne sont pas des nationaux, n'ont pas l'esprit national. Or l'Union Nationale n'existe plus depuis que M. Duplessis a rompu avec M. Gouin. Les deux groupes joignent leurs efforts sous le nom de d'Union Nationale et signèrent un pacte que M. Duplessis n'a pas respecté. Les partisans de l'Action Libérale Nationale et leur chef M. Paul Gouin étaient sincères. Cependant M. Duplessis a voulu briser le contrat et rompre avec eux.

Parlant des comptes publics, M. Bastien déclare que M. Duplessis, simple avocat, s'est établi juge public. Le chef de l'Action Libérale Nationale a, selon le ministre, mieux agi en gardant le silence. Puis le conférencier reproche à la presse conservatrice de n'avoir pas donné un compte-rendu exact et partiel de l'enquête. Il accuse un député de l'U.N. d'avoir acheté 600 garetttes pour les distribuer aux jeunes. Il reproche à un autre d'avoir soulevé le peuple contre le plan Bouchard et d'avoir organisé la marche sur le parlement.

GRATIS

Un magnifique cadeau est donné gratis avec chaque livre de

Thé ou Café BRISTOL

Thé noir garanti Ceylan et Indien

Café garanti pur.

EN VENTE PARTOUT

Demandez-le à votre fournisseur

LA VISITE DU PRÉSIDENT ROOSEVELT A QUEBEC

Le radio-reportage de la visite du président Roosevelt au gouverneur du Canada, lord Tweedsmuir, à Québec, le vendredi, 31 juillet, commencera à 10 heures 30, a.m., de l'heure avancée, pour se terminer à 11 heures 5 a.m. Ce radio-reportage sera diffusé par les stations de T.S.F. du réseau national et relayé aux Etats-Unis par les stations de la National Broadcasting Company.

Prendront la parole à la radio le président des Etats-Unis, M. Roosevelt le gouverneur lord Tweedsmuir, le premier ministre du Canada, le T. H. M. W. L. Mackenzie King, le premier ministre du Québec l'hon. M. Godbout, et le maire de Québec, M. Grégoire.

A L'ECOLE NORMALE DE STÉ-URSULE

Du 3 au 13 août, se donnera un cours abrégé de vacances divisé comme suit:

1o. — Pour religieuses et institutrices, comprenant les matières d'économie domestique au programme.

2o. — Un cours spécial d'art culinaire et de tenue de cuisine.

3o. — Un cours de filage et de tissage.

Les conditions de pension au couvent avec enseignement sont de \$15.00.

Enseignement et dîner au couvent: \$8.00.

Cordiale bienvenue à toutes celles qui désirent s'inscrire.

La Supérieure de l'Ecole.



L'HON. CÉSAIRE GERVAIS

Ministre des Travaux Publics et des Mines

Le nouveau ministre des Travaux Publics et des Mines est né à Saint-Césaire, comté de Rouville, le 15 avril 1895, du mariage de feu Pierre Gervais, cultivateur et de Rosalie Martel. Son père, né à Sainte-Angèle de Rouville, s'établit à Sherbrooke en 1907 et s'occupa activement de transactions immobilières.

L'hon. Césaire Gervais, C.R., pratique le droit à Sherbrooke depuis 1922. Il fit toutes ses études au Séminaire Saint-Charles-Borromée, à Sherbrooke, et sortit de cette institution porteur du titre de Bachelier ès arts. Il étudia ensuite le droit à l'Université Laval de Québec où, en 1921, il fut élu président des étudiants en droit et fonda, avec d'autres, la Fédération universitaire. Après avoir décroché son titre de licencié en droit de cette université, il passa avec succès son examen devant le barreau de la Province, en 1922, et s'établit à Sherbrooke où il ne tarda pas à se faire une clientèle nombreuse et à se tailler une enviable réputation de criminaliste et d'avocat éminent. De fait, il eut à défendre maintes causes de meurtres, dont la plus retentissante et la plus récente est celle de Béatrice Chapdelaine, laquelle se termina par l'acquiescement de celle-ci. L'hon. M. Gervais occupa aussi dans nombre de causes importantes dont plusieurs furent portées jusqu'en Cour Suprême.

Quelques années après son admission au barreau, Me Gervais, tout en continuant sa pratique générale, remplaça Me J.-S. Broderick comme avocat du Revenu provincial. Il y a quelques années, il devint procureur de la Commission des Liqueurs, lors de l'élevation de Me J.-S. Couture à la magistrature. Me Gervais fut nommé Conseil du roi en 1934 et, le premier mai dernier, il était choisi bâtonnier du district de Saint-François. Il est le benjamin des bâtonniers de la province de Québec.

Le nouveau ministre des Travaux publics et des Mines a déjà fait du journalisme à "l'Événement" de Québec et à "La Tribune" de Sherbrooke.

La mère de l'honorable M. Gervais vit encore, retirée au Monastère des Missionnaires Notre-Dame-des-Anges, à Lennoxville, communauté fondée par sa fille qui en est la supérieure, la Révérende Mère Marie-du-Sacré-Coeur, actuellement à visiter les missions de la communauté établies en Chine. Le nouveau ministre est le frère de l'abbé Emile Gervais, chancelier de l'Évêché de Sherbrooke, du notaire Eugène Gervais, de Sherbrooke, de René Gervais, bachelier en sciences agricoles, également de Sherbrooke, et de Mlle Colombe Gervais, de Lennoxville. Il a épousé, en décembre 1924, Mlle Sylvia Mullins, fille de M. J.-P. Mullins, député de Richmond-Wolfe aux Communes et maire de Bromptonville. De ce mariage sont nés quatre enfants, Paul, Marc, André et Constance-Marie. Madame Gervais est la nièce de l'honorable E.-W. Tobin, sénateur.

L'hon. M. Gervais est grand amateur de pêche. Chaque année, il fait un séjour prolongé aux plages d'Old Orchard et d'Hampton Beach.

Dans l'exercice de sa profession, l'hon. M. Gervais a présentement comme associé Me Evender Veilleux, diplômé des Universités Laval et Oxford (bourse Rhodes), et autrefois de l'étude de Me Louis Saint-Laurent, à Québec.